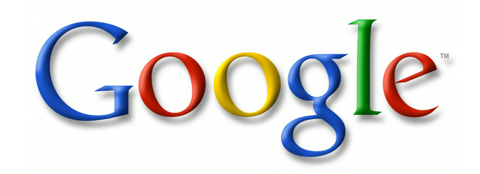
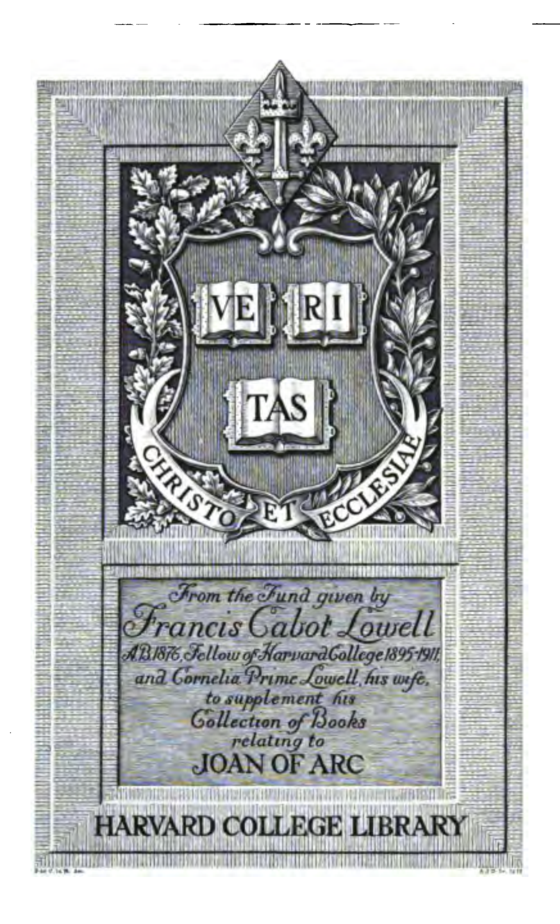



VE
RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

L'HISTOIRE TRAGIQUE

DE LA

PUCELLE D'ORLÉANS

PAR

LE P. FRONTON DU DUC

REPRÉSENTÉE À PONT-A-MOUSSON, LE VII SEPT. M. D. LXXX,

DEVANT

CHARLES III,

DUC DE LORRAINE,

ET PUBLIÉE EN M. D. LXXXI PAR J. BARNET.



PARIS

BENJ. DUPRAT

LIBRAIRE DE L'INSTITUT, DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE ET DU SÉNAT

7, RUE DU CLOÎTRE-SAINT-BENOÎT.

M. DCCC. LIX.

L'HISTOIRE TRAGIQUE

DE LA

PUCELLE D'ORLÉANS.

Cette réimpression
de
l'Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans
faite aux frais et par les soins
d'un bibliophile
a été tirée a CV exemplaires
dont les XV premiers sur papier d'Annonay supérieur.

Nº 83.

L'HISTOIRE TRAGIQUE

DE LA

PUCELLE D'ORLÉANS

PAR

LE P. FRONTON DU DUC

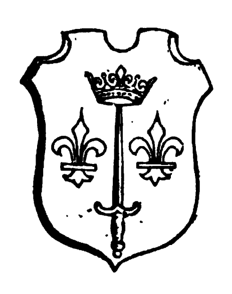
REPRÉSENTÉE A PONT-A-MOUSSON, LE VII SEPT. M. D. LXXX,

DEVANT

CHARLES III,

DUC DE LORRAINE,

ET PUBLIÉE EN M. D. LXXXI PAR J. BARNET.



PONT-A-MOUSSON

IMPRIMERIE DE P. TOUSSAINT

M. DCCC. LIX.

AVERTISSEMENT.

*L'*HISTOIRE TRAGIQUE, *dont le titre est reproduit en* fac-simile, *est un volume moyen in-4° de 56 ff. signés* A 2, — O. 2, *chiffrés* 1 *à* 46. *Les huit premiers et les deux derniers ne le sont pas.* [1]

C'est un des livres les plus rares qui existent. [2]

On ne peut douter que cette pièce dramatique ne soit celle dont l'historien de l'Université de Pont-à-Mousson, le P. Abram, fait connaître l'origine et l'auteur en ces termes :

« *Henry III, de France et la Reine Louise, son épouse,*
» *ayant résolu de venir au mois de Mai* 1580 *prendre les eaux*
» *de Plombières, le P. Fronton du Duc* [3] *prépara une pièce*

1 La vignette du titre se voit sur un volume imprimé à Metz en 1564 ; elle a été employée en 1599 par Blaise André, imprimeur à Nancy. (*Recherches sur l'Imprimerie en Lorraine*, par M. Beaupré, p. 217, et *les Nouvelles Recherches*, ch. II, p. 22). M. Silvestre l'admet dans ses *Marques typographiques* et il a eu l'obligeance de prêter le cliché qui a servi à cette réimpression.

2 La Bibliothèque impériale en possède un exemplaire depuis longtemps. Il est porté au *Catalogue général*, B. L. T. I. (1750) Y. 4679. Un descendant de la famille de Jeanne Darc, Ch.-Nic. de Haldat, mort en 1852, légua à la Bibliothèque de Nancy celui qu'il tenait d'un ami. Aucune destination n'était plus convenable. Il en existe sans doute d'autres encore. Mais jusqu'à présent ils sont inconnus. Le Musée Britannique, si richement doté, ne possède pas cette pièce. Le *Manuel du Libraire* se contente de qualifier ce livre de *rare*. Le superlatif n'eût pas été de trop. Soleinne, dont la collection dramatique dispersée en 1843, était la plus riche qui ait existé, a dû se contenter d'une copie manuscrite, ainsi que de la *Thébaïde*, *tragédie de S. Robelin.* Pont-à-Mousson, 1584, pet. in-8°, livre tout aussi introuvable.

3 Le P. Fronton du Duc, né à Bordeaux, avait 22 ans quand, en 1578, il fut envoyé à Pont-à-Mousson pour y professer la rhétorique et la théologie. Il y passa plusieurs années à différentes reprises et quitta l'Université en 1597. Le P. Niceron (t. XXXVIII, p. 103-116) a donné la meilleure biographie de ce savant. La liste la plus complète de ses nombreux ouvrages se trouve dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de J., par les PP. Augustin et Aloïs De Backer*, 4e série, Liége 1858, p. 189-196.

» *françoise,* [4] *pour être représentée à leur passage par Pont-à-» Mousson. Il avoit pris pour sujet Jeanne d'Arc, fille Lorraine, » délivrante* (sic) *le Royaume de France de l'oppression des » Anglois ; mais la peste s'étant manifestée dans beaucoup d'en-» droits de la Lorraine, rompit le projet. C'est pourquoi on en » remit la représentation au 7 Septembre suivant, auquel jour » elle fut représentée devant les princes de la maison de Lor-» raine et plusieurs seigneurs et généraux de l'armée de France. » Elle plut si fort au grand duc Charles, qui avoit assisté à la » représentation, qu'il ordonna qu'on délivrerait à l'auteur de » cette tragédie, qui lui parut couvert d'une robe qui représen-» tait la pauvreté évangélique, cent écus d'or, somme pour lors » très-considérable ; et il ordonna que pareille somme nous se-» rait délivrée tous les ans, pour rhabiller trois de nos Pères. » Cette pièce fut à la suite imprimée sans nom d'auteur.* » [5]

C'était une rude tâche imposée au savant et modeste Fronton du Duc par ses supérieurs. Doué d'une grande facilité, il s'en acquitta dans un délai restreint, et, rendu à de sérieux travaux, il n'attacha pas d'importance à son œuvre et n'en revendiqua pas la paternité. Sa Compagnie, contre son usage, ne la livra pas à l'impression.

Cette indifférence explique comment Jean Barnet [6] *s'en em-*

4 On sait l'importance que les jésuites attachaient à ces représentations. Le passage suivant des Lettres-Patentes du duc Charles III, du 26 Juillet 1580, *touchant le Règlement de l'Université de Pont-à-Mousson*, n'est pas sans intérêt.

« Tout l'argent qui sera baillé pour les de-» grés et tous autres deniers de la recette, » seront remis en bourse commune de l'Uni-» versité pour faire les frais communs de » l'Université ; comme pour acheter des » chappes pour les docteurs, pour avoir des » masses pour les bedeaux, *pour faire exhi-» ber des tragédies et des comédies*, etc. »

5 L. III, p. 85 de la traduction encore manuscrite faite en 1755 par Nicolas Ragot, prévost de Pont-à-Mousson, qui s'est caché sous le nom de *Murigothus*, sans doute parce que ses notes auraient pu indisposer les jésuites contre lui

Le passage cité est fidèlement rendu, et si on lit à la fin, tel qu'il est rapporté par M. Beaupré *(Recherches, etc.*, p. 181), *réimprimé* au lieu d'*imprimé*, c'est une faute d'impression.

6 Jean Barnet, Tabellion, fut anobli par le duc Charles III, le 22 Avril 1567 et devint son conseiller et secrétaire. Il reçut une illustration enviable. Pierre Woeiriot grava son portrait, pièce inconnue à Robert Dumesnil et à Nagler. M. Beaupré *(Nouv. Recherches, etc.*, ch. II, p, 25), en donne la description.

M. de Haldat (voy. la note 11) attribue à Barnet, faisant au comte de Salm hommage

para et feignant d'en ignorer l'auteur (ce qui est bien difficile à croire, puisque huit mois s'étaient à peine écoulés depuis la représentation), il annonce qu'il l'a revue. Il n'était pas fâché qu'on crût qu'il l'avait même remaniée, puisqu'il permit qu'un ami complaisant le félicite de ce qu'il

L'a trop mieulx agencé que son premier auteur.

(Sonnet de C. Vallée.)

*Les quatre vers guillemetés de l'*Avant-Jeu, *le Sonnet et les cinq distiques latins qui le suivent, voilà tout ce qu'il paraît avoir fait. Si on lui doit d'avoir conservé l'*Histoire tragique, *peu s'en est fallu qu'il nous dérobât le nom de l'auteur.*

Aux imperfections inévitables dans un ouvrage commandé et précipité, sont venues se joindre de nombreuses fautes qui existaient probablement dans la copie « tombée en main » à l'éditeur, peut être l'une de celles qui avaient été faites pour la distribution des rôles. Des passages sont à peu près inintelligibles. Des vers sont isolés, sans rimes ou tronqués. [7] *Ce n'est pas tout : le livre fourmille de fautes qui ne peuvent provenir que de la négligence de l'imprimeur.*

L'imprimerie ducale avait été fournie de caractères tirés de Lyon. Jean Janson mourut et la direction de l'établissement était au-dessus des forces de sa veuve. [8]

Au premier coup d'œil le livre plaît ; mais on ne tarde pas à y reconnaître non seulement des coquilles *nombreuses, des mots coupés, mais encore une orthographe sans uniformité ; une ponc-*

de l'*Histoire tragique*, l'intention d'obtenir l'appui de ce seigneur pour sa vassale. Cela paraît douteux. Il suffisait que cet éditeur fût attaché au comte de Salm.

Balthazar Barnet, nancéien, très-probablement de la même famille, est auteur d'une *Elegia in Natalem Salvatoris nostri J.-C. — Lugduni*, 1573, in-4°. Cette pièce et celles dont elle est suivie sont fort maltraitées par Chevrier (*Mémoires pour servir, etc.*, t. II, p. 166). Les avait-il lues? Il n'est pas inutile de remarquer qu'elles sont, comme l'*Histoire tragique*, dédiées au comte de Salm.

7 Tels que le vers 25 de la page 43 et le dernier de la page 83.

Il manque un hémistiche au dernier vers de la page 42.

8 M. Beaupré, *Nouv. Recherches*, *etc.*, p. 21.

tuation arbitraire; des apostrophes là où leur emploi est inexplicable ; en un mot, des négligences de tout genre, en sorte qu'il serait difficile de citer un livre de la même époque aussi défectueux. [9] *Ce qui est plus inexcusable encore, ce sont des transpositions de vers qui rendent inintelligible la troisième scène du premier acte. Ce n'est pas sans peine que le texte bouleversé a été rétabli.* [10]

D'autres fautes ne peuvent être imputées qu'à l'auteur. Non seulement il se contente d'assonances ; mais, pour le besoin de la rime, il change la terminaison d'un mot ; il ne met pas l'adjectif au genre du substantif auquel il appartient ; il fait rimer un mot avec lui-même. [11]

*Le sentiment de la nationalité est trop vif en Lorraine (qu'il soit permis à celui qui trace ces lignes, de témoigner le prix qu'il attache à devoir son origine à cette province si riche en illustrations), pour que l'*Histoire tragique *n'y fût pas considérée comme un monument historique aussi bien qu'une œuvre littéraire.*

Dès que M. de Haldat se vit en possession de l'exemplaire dont il a été parlé plus haut, il en donna une analyse. [12] *On en doit à M. Beaupré une Notice plus étendue et de longs passages.* [13]

9 Pour en donner une idée, voici celles qui se trouvent dans les deux premières pages de l'*Avant-Jeu*.

Page 1re, vers 7 grâve — grâvement.
— 12 L'aissant.
— 15 d'esquels.
— 25 oye pour *n'oye*.
Page 2e, vers 2 d'effendz.
— 4 c'est.
— 14 c'estuy.
— 17 de-la.
— 25 Tamber lam.
— 30 tenoint pour *tenoient*.

10 Voici dans quel désordre se trouve le texte.

La scène commence, sans que le personnage qui parle soit nommé, par le vers 16, page 15, et continue jusqu'au vers 22, inclusivement, page 17. Elle reprend ensuite au vers 13, page 13 jusqu'au vers 15 de la page 15 ; puis viennent les vers 1 à 17 de la page 11, et l'ordre n'est plus troublé.

11 Le mot *signe* a pour rimes *divine*, *Catherine*, etc. (p. 16, v. 3 ; p. 26, v. 26). *Angoisse* et *promesse* (p. 50 v. dern.) *Voile* et *Isnelle* (p. 40, v. 13), etc.

Au lieu de *boulevart* (p. 55, v. 3) l'auteur écrit *boulevert* pour rimer avec *ouvert*.

On lit (p. 66, v. 6) *supplice prochaine* pour rimer avec *chaine*.

Le mot *invincible* sert de rimes aux vers 8 et 9, p. 69.

12 Nancy, 1847, in-8°, 19 p., et dans les *Mémoires de l'Académie de Nancy*, 1847.

13 *Nouv. Recherches, etc.*, p. 22 à 59.

L'historien le plus récent comme le plus exact de la Lorraine,[14] *fait remarquer que cette pièce est supérieure, sous tous les rapports, aux* MYSTÈRES *et aux* MORALITÉS, *tels que la* VENDITION DE JOSEPH, *l'*IMMOLATION D'ISAAC, etc., *que l'on jouait encore à cette époque. Ces pièces étaient alors bien près d'être reléguées dans l'oubli par celles des poètes dramatiques qui florissaient alors et à la tête desquels brillait Robert Garnier.*

Quel que soit le rang qu'on assignerait à l'œuvre de Fronton du Duc, on ne peut méconnaître qu'elle renferme de belles scènes, ou du moins des passages remarquables. On peut citer le discours que la Pucelle adresse au Roi (Acte I, sc. 3) et la 1re scène de l'acte II, dans laquelle l'Evêque de Chartres réfute les motifs allégués par les autres conseillers, pour ne pas accepter le secours inespéré que Jeanne venait offrir. Le monologue du Roi (Acte III) est touchant, et la réponse de l'héroïne aux accusations de l'Evêque de Beauvais, respire la pureté de son cœur et la foi dans sa mission. On peut signaler encore ces vers (Acte I, sc. 1re) :

N'avons (nous) pas de honte
De balancer de Dieu les admirables faicts
Au fresle trésbuchet de nos humains projectz ?

*On a fait remarquer que plusieurs passages de l'*HISTOIRE TRAGIQUE *montrent qu'à cette époque l'origine lorraine ou du moins barroise, de Jeanne Darc, ne paraissait pas douteuse*[15]. *Son nom y est invariablement écrit* D'ARE. *Quant à l'apostrophe, les mots* : D'Auphiné, L'Anguedoc, *qu'on trouve dans ce livre* (f° 2), *prouvent qu'elle n'a pas la moindre importance.* [16]

Cette réimpression, entreprise pour prévenir l'anéantissement d'un monument littéraire et historique, et pour satisfaire les

14 M. Digot, *Histoire de Lorraine*, 1856, T. V, p. 144.

15 Voyez, outre l'*Avant-Jeu*, les vers 17, 21 et 22, p. 57.

16 M. Vallet de Viriville (*Nouv. Rech. sur la famille et le nom de Jeanne Darc.* — Paris, 1854.—P. 22, n° 62), met néanmoins l'*Histoire tragique* de 1581 au nombre des texte imprimés qui portent D'ARC.

curieux qui regrettaient de n'en connaître que des fragments, ne devait pas être une édition critique. À l'exception des fautes grossières dont la correction n'est pas douteuse et des lettres j, v *et* u, *rétablies suivant l'usage actuel, elle reproduit l'édition originale avec les imperfections qui ne tiennent pas à la partie purement technique de la typographie. Les dispositions qui ne choquent pas trop les yeux, et qui cependant ne sont plus usitées, ont même été conservées.*

Il a paru désirable que L'HISTOIRE TRAGIQUE *composée et représentée avec éclat dans la ville de Pont-à-Mousson, y fût réimprimée.*

L'imprimeur qui s'en est chargé a fait ses efforts pour que cette édition pût être placée à côté de celles qui ont illustré la Typographie mussipontaine. La décadence de l'Université et sa suppression en 1768, *l'ont réduite à un humble rôle. Que les occasions soient offertes à M. Toussaint et il ne tarderait pas à être le digne successeur des Marchant, des Gaspard Bernard, etc.*

D. D. L.

Ancien membre de la Société des Bibliophiles.

Noble fille du peuple, Ange de la patrie,
Image de la France expirante et meurtrie,
Vierge, soldat, martyre au courage immortel,
Je veux que ton bûcher se transforme en autel!

JULES LACROIX, *La Jeunesse de Louis XI.*

CORRECTIONS PROPOSÉES.

Les mots marqués d'une * sont des corrections manuscrites portées sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale, et remontent à l'époque de la publication de L'HISTOIRE TRAGIQUE.

Les mots en caractère *italique* appartiennent au texte ou aux corrections de l'errata de l'édition originale.

AVANT-JEU. Vers 1, *Lorraine*, Barrois.

Cette correction ou plutôt cette altération du texte par J. Barnet, ne peut s'appliquer à ce vers, ce serait plutôt au vers 20.

21 à 24. Ces quatre vers ne sont pas de l'auteur *(note manuscrite.)*

Ils sont probablement de J. Barnet.

2	28	* Des preux	*Des pères.*
8	19	*t'ontes*	toutes t'ont promis ?
42	2	*Berfort*	Bethfort. ?
42	5	* mourra cent fois	*demeurera.*
48	4	* fondent	*serchent.*
51	14	* desassiégé	*assiegé.*
60	2	*Suffor*	Suffort ou plutôt Suffolk.
46	21	*gloires*	* testes.
70	4	*nous vous debvons beaucoup*	* nous la luy presentons.
73	15	*servis*	serrés. ?
89	3	*remarcher*	remacher. ?
89	8	*infeste*	infecte. ?
94	19	*jusqu'au*	* chaque.

ERRATA.

Pages	vers	au lieu de :	lisez :
27	20	rebouter	*reboncher*. Peut-être faut-il lire *reboucher*, comme page 26, vers dernier.
11	10	Bourgougne	*Bourgoigne*.
50	1		supprimez le mot *fin*.
60	1	conjoainct	*conjoinct*.
78	12	paller	*pallier*.
78	18	Et se	Et *si*
79	20	Quoy	*Non*.
88	16	font	*sont*.

NOTES.

Page 21, vers 12.

. . . . Il seroit impossible
Qu'elle eust congneu cecy. . . . . . .

Il s'agit du doute que le roi avait sur sa légitimité. Le chapelain de Jeanne déposa qu'elle avait adressé à Charles VII, ces paroles : « Je » te dis de la part de MESSIRE, que tu es vrai héritier de France, fils » du Roi. »

Page 52, avant-dernier vers.

C'est mon frere chery, René, duc de Lorraine,

Ce prince n'était alors que duc de Bar. Il ne devint duc de Lorraine qu'après la mort de Charles II. Jeanne se présenta au roi le 24 février 1429. A cette époque René était encore l'allié du duc de Bourgogne. (M. Beaupré, *Nouvelles Recherches*, *etc.*, p. 38.)

Page 62, vers 12.

. . . . O parjuré Flavy !

Et page 64, strophe 1re.

Flavy, gouverneur de Compiègne, coupable de bien des crimes, n'a point cependant commis cette infâme trahison. (Quicherat. *Aperçus sur l'Hist. de Jeanne Darc*. 1850, p. 77. — Henri Martin. *Hist. de France*, 4e édit., t. IV, p. 250.)

L'HISTOIRE
TRAGIQUE
De la Pucelle de Dom-Remy, aultrement D'ORLEANS.

Nouuellement departie par Actes, & repreſentée par Perſonnages.



A NANCY,
Par la veſue Iehan Ianson pour son filz
Imprimeur de ſon ALTESSE. 1581.

A MONSEIGNEUR,

MONSEIGNEUR le Comte de Salm, Baron de Vivier, Fenestrange, Brandebourg, Seigneur de Ruppe, Dom-Remy la Pucelle, Maxey, Pargney sur Meuse, Dainville, Bertheleville, Ubexey, etc., Mareschal de Lorraine, Gouverneur de Nancy, etc.

MONSEIGNEUR, Vous excuserez s'il vous plait, l'une de vos tres humbles subjectes de vostre Bourg de Dom-Remy sur Meuse, Si, de si long-temps qu'elle est partie de vostre Seigneurie, et obeyssance pour faire un si heureux et remarquable voiage qu'elle a fait et toutesfois enfin perilleux pour elle, elle ne seroit plustost venue vous recongnoistre pour son naturel Seigneur et vous faire l'humble obeissance qu'elle vous doibt. C'est JEANNE D'ARE, vulgairement appellée la Pucelle de Dom-Remy, aultrement d'Orleans, laquelle en l'année 1429 et de son âge le vingtiesme, regnant pour lors en France Charles Septiesme, extremement troublé en la paisible jouissance de son Royaume par les Anglois qui luy avoient jà envahy et occupé presque toutes ses places, poulsée d'une sainte affection pour le bien et repos d'un si bon Roy surnommé le Vertueux, et de la République d'un si beau Royaume, sans avoir égard à sa qualité de bergere, qu'elle estoit, ny à son sexe, fist tant qu'elle eust acces et audience en Cour, et telle auctorité au Conseil, et en l'armée du

Roy, qu'ayant moyen de faire espreuve de sa bonne affection, fist que l'estat entier de la France, lors presque supprimé, fut remis à sus et le Roy restably en son Royaume : comme l'effect la demonstré, et ainsy qu'il se peut veoir par les histoires qui en sont faictes. Car de-lors les affaires de la France maniées par ses mains, se remirent de fil en fil, si soudain au dessus, qu'il sembloit que Dieu se voulsist lors miraculeusement servir, comme pour instrumens, exprèz de ceste pauvre fille. Je layray les particularitez de ses grandes entreprises et heureux succès d'icelles, qui se trouvent bien au long discourus ès Chroniques pour vous dire, Monseigneur, que depuis son arrivée en France jusques à sa prise par les Bourguignons à Compiegne, bien peu de memorables exploits de guerre ont esté faicts par les François, qu'elle ne se soit trouvée au conseil et execution d'iceulx. De sorte que si ce n'a esté chose miraculeuse, comme l'on le tient, contre l'opinion toutefois des Anglois ses mortelz ennemis, c'est pour le moins une chose prodigieuse, et non ouye en aucun siecle précédent qu'une jeune Pucelle, Bergere de son estat, soit devenue en ung instant adroite à manier les armes et chevaulx et à faire office non seulement de sage Capitaine, mais aussy de vaillant combattant. Du Bellay, au traité qu'il a fait de l'art militaire, a bien osé dire que c'estoit ung vaillant capitaine, ainsi atiltré par le conseil du Roy, pour faire revenir le courage failly aux François : mais pour rejecter ceste opinion, qui ne tend qu'à couvrir le renom de ceste Pucelle et l'honneur du lieu de sa naissance, il ne le fault que renvoyer aux Juges qui lui firent son procès à Rouen, et à l'Epistre que le Duc de Bethfort en fit publier, pour savoir si l'on a condamné une femme au lieu

d'un

d'un homme : et pourquoy c'est qu'en la condamnant à la mort, que fut sur la fin de Mai 1431, il fut dit qu'elle avoit abusé de son sexe, en prenant l'habit d'homme. N'ayans ces gentils juges trouvé pour la condamner plus grand pretexte, oultre une miliasse d'impostures que l'on avoit faulsement forgé contre elle, que c'estuy la. Sur lequel ilz debvoient bien entrer en ceste considération, qu'encores que tous abus soient odieux à Dieu, si est ce, toutesfois, que ceux qui se font pour le salut, et delivrance d'ung Pays ont toujours semblé au Jugement humain par l'aprobation de toutes nations, meriter plus de louange que de punition; et dont l'exemple en est cler en Quintus Mutius Scævola envers Porsenna, Roy d'Hetrurie. Or Monseigneur, ceste pauvre fille, comme ressuscitée et appellante du tort qu'elle auroit receu de ceste precipitée condamnation, se reffugie à vous comme Seigneur naturel et direct de son chef, pour du moins, et puis qu'il ne luy peult estre reparé par restauration d'une nouvelle vie, estant ja à la fin de ce mois, cent et cinquante ans que lon luy a injustement tollue à Rouen, tenir la main à la conservation de sa reputation, qu'est celle mesme de vostre propre Seigneurie d'ou elle a contracté son origine, et que son innocence, laquelle a esté prouvée par tant de belles et amples justifications faites sur les impostures de ses ennemis et adversaires, comme les deux Docteurs Gerson et Henry de Gerchen en rendent suffisant tesmoignage par deux Apologies qu'ilz en ont faict paroistre partout, singulierement en son Pays natal, auquel avec la Seigneurie, et les moyens que vous y avez de vostre propre, vous y avez aussi l'auctorité de belles, grandes, et honorables qualités, tant de grand Mareschal et Gouverneur de la Capitale, qu'autrement

soubs

soubs un Tres heroïque, tres-benin, et tres-vertueux PRINCE nostre Souverain Seigneur : pour en la fonction de ses excellens Estats, dont vous estes tresdigne et tressoigneux, avoir voz pauvres subjectz avec leurs justes causes, comme ceste-cy en bonne recommandation. Ceste vostre subjecte qui vous vient faire hommage Monseigneur, m'a voulu choisir comme tres-humble et tres-affectionné serviteur de vostre maison, pour la vous presenter en ceste forme Tragique, qui m'est tombée en main sans que je congnoisse l'Aucteur. Pour le moins j'ay pris la hardiesse et la peine de la reveoir, et tasché qu'elle soit mise en lumière : mesme desiré qu'elle fust en vostre saulvegarde et protection, soubs laquelle il vous plaira la recevoir. Je supplie le Créateur qu'il vous conserve et vous doint,

Monseigneur, en tres entière et continuelle santé, tresheureuse et tres-longue vie. De Nancy ce 26 Mai 1581.

Vostre tres-humble et tres-obeyssant
Serviteur JEAN BARNET.

SONNET DUDIT BARNET

A MON DIT SEIGNEUR COMTE.

MONSEIGNEUR, si les Roys de ceste grande France
(De qui vous descendez et des Princes Lorrains)
Ne vous ont recongnu les secours souverains
Qu'ilz ont eu de chez vous en leur grande souffrance.

Tousjours vous debvront ilz ; et sy pour assurance
De l'obligation, vous aurez cest honneur
(Lequel cherissez plus que l'or d'un grand donneur)
Que comme de voz mains, ils ont eu delivrance.

Sy les Assiriens ont acquis quelque Gloire
Par leur Semiramis : les Cariens Victoire
Contre les guerriers Grecs, par Arthemis la belle :

Les Palmireniens du secour et service
De leur Zenobia : les Anglois de Bondice :
Les François la tiendront de la preuse Pucelle.

AD EUNDEM

AD EUNDEM ILLUSTRISSIMUM

COMITEM SALMÆUM.

Epigramma.

MELPOMENE non ergo timet se nostra pusilla
Ante tuos vultus sistere, magne Comes.

Non timet auratis quamvis nudata cothurnis,
Quamvis purpurea vestis honore carens.

At licet immodico foret illustrata decore,
Vix tegeret sordes vilior ipsa suas.

Audaces animos igitur quidnam attulit illi?
Splendoris virtus illa benigna tui:

Nempe ipsam humano placidus si lumine cernes
Hoc vice vestitus, hocque cothurnus erit.

LES

LES PERSONNAGES

DES ACTES.

CHARLES VII, Roy de France.
JEAN DE VALLOIS, Duc d'Alançon.
RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine.
LOYS DE BOURBON, Comte de Clermont.
M. CHRISTOP. DE HARCOURT, Evesque de Chatres.
LE SEIGNEUR DE TRAINEL, Chancelier.
LA HIRE, Seigneur de Vignoles.
LE DOCTEUR en Théologie.
SAINT MICHEL, Archange.
JEANNE D'ARE, la Pucelle.
LE DUC DE SOMMERSET, Anglois.
MONSEIGNEUR DE TALBOT, Anglois.
M. JEAN CAUCHON, Evesque de Béauvais.
JEAN DESTIVET, l'Accusateur.
LE PROCUREUR FISCAL.
L'ABBÉ DE FESCAMP.
LE GENTILHOMME DE ROUEN.
LE MESSAGER.

LE CHOEUR DES ENFANTS ET
FILLES DE FRANCE.

ENCOR

ENCOR PERSONNAGES

DES ACTES.

Le SIEUR DE RAIS, Mareschal de France.

Le CAPITAINE GLACIDAS, Anglois.

Le GENTIL-HOMME ANGLOIS.

Le GENTIL-HOMME GASCON.

Le SIEUR DE CULANT, Amiral de France.

Le PAGE de l'Amiral.

Le GENTIL-HOMME ECOSSOIS.

Le I et II SOLDATS d'Orleans.

L'AVANT-JEU.

L'AVANT-JEU.

MESSIEURS, C'est à l'honneur du Pays de Lorraine
Au fruict de la jeunesse, affin qu'elle s'aprenne
Aux artz et aux vertus, que ce peuple joyeux
Est venu pour ouyr, non des comiques jeux,
Mais plustost, en poulsant une voix plus hardie,
L'on pretend vous monstrer, en une tragedie,
Un spectacle plus grave, affin que gravement
L'esprit se norissant, se forme sagement.

Or on n'a point choisy ung argument estrange,
Sçachant que cil est fol, lequel ayant sa grange
Plaine de grains cueilliz, emprunte à son voisin,
Laissant pourrir chez soy son propre magasin,
On a trouvé chez nous suffisante matière
Pour d'un poëme tel fournir la charge entière :
Prenant de ce Pais ceux, les gestes desquelz
Sont dignes d'esgaler aux los des immortelz.
On a donques choisy les faicts d'une Pucelle
Qu'en France, plus souvent d'Orleans on appelle :
De Dom-Remy plustost nous la dirons icy :
(Aux terres de Lorraine elle naquist aussy.)
« Dom-Remy, qui beau Bourg, est assis sur la Meuse,
» De l'Illustre maison ancienne et fameuse
» De SALM, consanguine à celle des grands Roys
» De France, et des grands Ducz de Lorraine et Barrois. »
Affin qu'on n'oye ceux qui ont osé escrire,
Dentelant son honneur, et d'icelle mesdire

Contre

Contre la vérité : non, ce n'est de ce temps,
Que l'estat des François, Lorraine, tu deffendz.

Et affin qu'en trois mots l'argument je vous die
De tout ce qu'on doibt faire en ceste Tragedie,
Vous vous souviendrez tous, qu'au temps que des François
En France fut faict Roy Philippes de Valois,
Dés lors se commença ceste sanglante guerre
Du Roy de ce Royaume avec cil d'Angleterre,
Lequel, en poursuyvant d'une fille le droict,
Pensoit que des François par force il obtiendroit
Le sceptre tressacré jusqu'à Charles sixiesme
(Duquel ce filz unique estoit Charles septiesme.)
Qui sa fille donna pour femme au Roy Anglois.
Mais c'estuy tost après, méprisant toutes loix,
Saisissant son beau Pere affoibly de vieillesse,
A Charles, son beau frère ostant le droict d'ainesse,
Se saisit de Paris, et de la plus grand' part
Du Royaume Françoys jusqu'où la Loire part,
Vers le soleil couchant, pour d'une course droite,
S'en aller à Thetys payer son tribut moite.

Or, ceci se faisoit lorsque vers le levant
Ce Roy Turc Bajaseth, les Chrestiens poursuyvant
Battoit Constantinople, et que ce grand Tartare,
Vainqueur, le chastia de son desir avare :
Ce fleau de genre humain, Tamberlam qui si tost
De rustault, se fit Roy, pour l'effort de son ost ;
Trainant un million de soldatz, qui saisie
Luy mit en son pouvoir presque toute l'Asie.
En Occident aussi l'Empire des Romains,
Sigismond, puis Albert, tenoient entre leurs mains,
L'an mil et quatre cents jusqu'au dix et huictiesme,

Depuis

Depuis le temps, auquel nostre Dieu vint luy mesme
Nous tirer de la mort : Et le pays Lorrain
Recongnoissoit René pour Prince souverain.
René, qui du depuis fut Roy de ceste ville,
Tombeau de la Serene et de l'autre Sicile,
Lequel estoit conjoinct avec le Roy François
Contre les Bourguignons et contre les Anglois.
Lors Dieu, ayant pitié des peuples de la France,
Lesquelz jà si longtemps en si grande souffrance
Avoyent senty ses fleaux, les voulut soulager,
Et du Joug des Anglois leurs testes descharger,
Es Marches de Barrois là où nostre Lorraine
Du Royaume François aux terres est prochaine.
Au sus de Vaucouleurs un villaige on congnoit
Qu'on nomme Dom-Remy : en icelluy estoit
Une jeune fillette accoustumée à paistre
Tous les jours par les champs les brebis de son maistre.
Dieu, duquel les conseils nous ne pouvons sonder,
Estrangement voulut de c'este-cy s'ayder :
Dieu, celuy qui jadis de David la houlette
Convertit en un sceptre, et de l'os d'une beste
Fit un glaive à Samson ; pour nous donner soulas,
Il fit d'une quenouille un tranchant coutelas,
Envoyant cette fille à Charles, Roy de France,
Affin que par ses mains il eust la délivrance
De ses Pays saisys ; et que les fiers Anglois
Sentissent, surmontez, la force de ses doigtz.

Mais comme nous lisons de Sanson l'indomptable,
Qui bien aymé de Dieu, aux hommes redoutable,
Après qu'en liberté son peuple il eut remis.
Es mains des Philistins, par Dalila, il fut mis :

Ainsi

Ainsi Dieu ne voulut qu'en entière victoire
De les chasser de France elle eust toute la gloire,
Mais la voulut plustost au Ciel recompenser.

Or, je crois qu'il est temps qu'il me faille cesser,
Seullement donc (Messieurs), je vous prie, de grace,
Qu'à ceux, qui me suyvront, ung chacun de vous fasse
L'audience qu'il fault. Ce sont Princes et Roys :
Ilz tiendront pour le moing et leurs lieux et leurs voix.
Or, vous savez bien tous qu'il est raison qu'on fasse
Tel honneur comme au Roy, à cil qui tient sa place.

HISTOIRE TRAGIQUE
DE LA
PUCELLE D'ORLE'ANS.

ACTE PREMIER
SCEINE PREMIERE

LOYS DE BOURBON, Comte de Clermont.

CEUX qui ayans joy longtemps en leurs affaires
Du bonheur esperé, et à leurs voeus contraires,
Nayant jamais senty aucuns evenementz,
Enflez, en ont conceu des pervers jugements
De l'humaine nature, en pensant qu'en ce monde
Tousjours ilz doibvent être, où tout bien leurs abonde :
Viennent veoir, comme Dieu un estat bien heureux
A peu faire broncher en desastres piteux,
Ceux qui sont trop épris des Majestés puissantes,
Desquelles ilz ont veu reluire florissantes
Les maisons des grands Roys, Princes, et Empereurs,
Qui de la plus grande part du monde conquereurs,
Leur domaine ont borné par les bras dont enserre
Le grand sein de Thetis en rond toute la terre :

Viennent or contempler un Royaulme battu
Par le courroux du ciel, et ja presque abattu
Dessoubs l'inique joug des farouches barbares
Qui superbes d'orgueil, de convoitises avares
La gorge de ceulx la de leurs pieds ont foulé
A qui jadis avoient leur humble chef croulé :
Les peuples plus cruelz, et nations plus fieres,
Estonnées du grand los de leurs bandes guerrieres.
C'est toy, France, qui es assubjectie aux loix
De tes vieux ennemis les superbes Anglois ;
Toy France, qui jadis des régions estranges
La maistresse, envoyois jusqu'au ciel tes louanges :
Qui as de toy jadis produict autant de Roys,
Qu'aucune aultre des Chefs à guerroyer adroictz ;
Qui feconde en tous biens as donné tant de Princes
De ton tige Royal aux loingtaines provinces :
Qui as pourveu de Maistre au Pays tant prisé,
Qui se veoit par les eaux du Jordain arrousé,
A Tyr, et à Sydon, à Cypre et à Sicile,
A l'Hongre, et à Navare, et à l'ancienne ville
En laquelle gisoit la fille d'Achelois :
Et mesmes qui a veu obeyr à ta voix
Ceux qui voysins du lieu, où se cache tournée
La coche de Phoebus achevant sa journée,
Craignent des vieux Romains l'Aigle au grand double chef :
Et qui à l'aultre encor souvent donnans un chef
De tes preux chevalliers : toy dis-je, la grand'mère
Des preux Paladins, dont la vertu première
Les traces a laissé de ses gueriers honneurs
Par tout où les mortelz du monde sont seigneurs.

Te

Te voicy maintenant tout d'un coup accablée
Soubz le joug des tyrans, qui retiennent, emblée,
La couronne à tes Roys, et par force ayant pris
Des villes la moitié, mesmes ton grand Paris,
Ne laisseront encor (tant se monstre nuysible
Leur bruslant appetit) l'aultre moitié paisible
Des terres à celluy qui du Royaume entier,
Selon son droict, en est le seul juste héritier.
Ton unique Dauphin, non ces sales balenes
Non pas ces veaux marins, qui leurs humides plaines,
Delaissent pour venir s'enrichir de noz biens,
Oster à noz enfants pour donner à leurs chiens
Les fruicts de nostre terre, afin qu'en dure servage,
Les François, non ja francz, achevent leur poure aage:
Et qu'enfin ce pays en la mesme façon
Soit peuplé du venin de ce peuple Saxon,
Comme jadis leur isle en voleurs ilz saisirent
Sur les poures Bretons, qui en France s'enfuyrent:
Comme sçavent ceux-la lesquelz voient à lœil
Liez de leurs chainons leur incroyable orgueil.
Tu le scais longtemps a, chetive Picardie,
Tu l'as encor senty, rebelle Normandie:
Et toy, pays, qui est par l'Eschaut abreuvé,
Et encor ton prochain par la Sene lavé,
Et les champs plantureux de la platte Champaigne,
Et ceux, que de ses flotz la clere Marne baigne.
Car, hélas! nous voyons tous ces fertilz pays
Par ces traistres voleurs traistreusement envahis:
Sy qu'a peine pourroit le grand fleuve de Loire
Faire rouler ses eaux, recongnoissant la gloire

Du Prince des Françoys : ains il se voit nommer
Anglois devant qu'entrer au sein de la grand' mer.
Encore, las ! voicy, qu'or estant assiégée
La ville principale, et jà presque rangée
Soubs leur commandement, ne leur reste sinon
Quelque peu de la France, ayant jusqu'à Chinon
Le pays de Touraine, afin que par leurs fourges
Nous ayons seulement nostre Roy, Roy de Bourges ;
N'ayant desja pour soy, que Berry, Daulphiné,
Provence, Languedoc et celluy qu'ont borné
Les fins de la grand' mere, avec cil qui s'allie
Par ses roides couteaux aux Alpes d'Italie ;
La montagneuse Auvergne, et le froid Beaujolois,
De Gascongne un bien peu, Forestz et Lyonnois.
Quoi donc ? pourrons nous veoir la France assubjectie
A ceste nation d'une islette sortie ?
Pour avoir pris d'icy espouse de leurs Roys
Des filles de l'estoc illustre des Valois.
Pour neant donc jadis la sainte Loi Salique
On aura estably, contre le droict inique
Qu'une fille pourroit prétendre à obtenir
Le sceptre d'une gent qui ne peut soustenir
Une femme pour Roy : comme estant convenable
Qu'un chefz soit ordonné à ses membres sortable,
Membres fortz et virilz obvians aux dangers
De se veoir commander par Princes estrangers.
Si maintenant l'honneur de France tant on souille,
Que de changer son sceptre en trop foible quenoille,
Pour neant doncq jadis ont esté recueilliz
Envoyés du hault ciel, ces trois blanchissantz lis.

Si or' on voit ces fleurs par la terre roullées
De ces fiers Leopardz aux piedz estre foulées,
Pour neant fut jadis envoyé l'huille sainct
Dont le Roy des François saintement seroit oint,
Si ores Roy s'eslit par force, et par rapine,
Non selon le vouloir de la bonté divine.
Mais jà n'advienne pas, bon Dieu, que ton courroux
Irrite ainsi sur nous ton œil clement et doulx,
Qu'apres tant de faveurs la justice permette,
Que du tout à l'Anglois la France se soubmette.
La crainte que j'en ay me le fait detester,
Un contraire desir me fait encor tenter
Un tremblottant espoir, car jamais aux parjures
Dieu n'a favorisé, ains puny leurs injures.
Or ja depuis le temps que l'Anglois est venu
Au siége d'Orleans, il a contrevenu
A l'accord contracté, lors de la delivrance
De Charles mon Cousin, qu'en Pays de la France
La guerre il ne feroit, qui de luy se diroit.
En quoi il s'est monstré ennemy de tout droict,
Ennemy de justice : et maintenant il reste,
Seigneur, que justement son erreur manifeste
Tu punisses bien tost : car seul, las! tu le peux,
Et juste que tu es, cert' aussi tu le veux.
Regarde des François la tant longue misere,
Et contre noz forfaictz ne sois point si severe :
Froisse leur ennemy, et secours nostre Roy,
Car, helas! nul pourra le faire sinon toy.

ACTE PREMIER

SCEINE SECONDE

JANNE D'ARE, Pucelle. SAINT MICHEL, Archange.

LA PUCELLE.

QUE doibs-je faire donc ? quelle ame tant humaine
Me mettra hors d'erreur et m'ostera de peine ?
Helas, hé! doibs-je donc tout ordre pervertir ?
Dois-je oubliant mon sexe en homme me vestir ?
Pour ensuyvir ainsi une nouvelle vie,
Et pour bien tost de tous me sentir poursuyvie
D'accusation juste, et d'avoir imposé
Une chose non vraye en ayant trop osé ?
Mais d'aultre part fault-il que pour crainte des hommes
Nous ne croyons à Dieu, duquel l'œuvre nous sommes ?
Helas! il me souvient, que ma mere m'a dict
Qu'vn homme par Sainct Pierre avoir esté maudict,
Pour avoir mieux aymé à ce monde complaire,
Qu'a Dieu, et que la mort le vint soudain défaire,
Mais quoy ? hé! quelle suis-je ? et quel est mon pouvoir ?
Quelle addresse est en moy ? quel conseil ? quel scavoir ?
Pour aller à ung Roy, qui commande à la France,
Luy dire que de moy viendra la delivrance
De ses Pays saisis : et qu'il ne vaincra pas
Les Anglois, que par l'heur de mes braves combats.

Pourra

Pourra l'on croyre donc, qu'une simple bergere
Soit éleue de Dieu la saincte messagere ?
Il est bien vray que Dieu s'est servy quelque foys
De gens simples, voulant faire apprendre ses Loix
Aux hommes ignorans : que sa gloire immortelle
Il parfaict par la voix de ceux que la mammelle,
Petitz, allaicte encor : et l'an passé j'ouys,
Que Moyse vit Dieu en gardant ses brebis.
Ha ! mais serait-ce point quelques fainctes embusches
De ces malins esprits ? car on dit, comme aux ruches
Nous voyons se mesler les paresseux bourdons
Parmy la vraye avette, a tous telz aiguillons :
Ainsi au beau milieu d'une ardente priere,
Le démon se transforme en Ange de lumière,
Qui tousjours decevant induire me vouldroit
A m'en aller au camp, ou bien tost se perdroit
Ma chasteté gardée, en me privant du gage,
Pour lequel jay laissé l'honneur d'un mariage.
Mais, ô mon Dieu, auquel seul je l'ay consacré,
Fais que puisse en ceci faire selon ton gré :
Oste moy de tout doubte : affin qu'estant certaine
De ton veuil, je m'appuye en ta bonté haultaine.

SAINT MICHEL.

Fille, que tardes-tu ? d'ou vient que s'endurcit
Ton cœur a cette voix de cil, qui t'advertit
Du vouloir du trés-hault ? incrédule, infidele,
Et desobeyssante à la loy supernelle !
Veux tu donc pour cela dure peine porter
Dont tu peux un loyer tres-ample meriter ?

Attens-tu qu'on t'envoie a te faire engloutir
D'un monstre, pour n'avoir ainsi voulu partir,
Dieu te le commandant, comme a ce vieil Profete
Qui trois jours fut caché au ventre d'une beste?
Ou, simple, cuides tu, que telz commendementz
Soient des espris malins les faulx allechementz?
Apprens, que ces demons aux hommes rien n'aprennent,
Qu'avec ce pour loyer à malheur ne les trainent,
Et voy que maintenant ce qu'on a commandé
Se rapporte au salut, si longtemps demandé
Par les peuples François : les ames bien heureuses
N'abusent point les gents de bourdes cauteleuses,
Puis tu n'a pas de moy ja seulement receu
La parole : mais as devant toi aperceu
En gloire se monstrant, la Royne Vierge-mere
Avecques Marguerite, et celle, qui son pere
Mesprisa, et son sceptre, et tout mortel danger
Pour un terrien regne au celeste eschanger :
Qui t'ontes tout promis, leur faveur et leur ayde
Et de t'estre en tout lieu une assurée guide.
Desloge donc, Pucelle, et ne differe plus :
Le celeste pouvoir parfera le surplus.

LA PUCELLE.

Dictes vous donc pour vray, ô ame bienheureuse
Qu'ores il fault que moy pauvre fille paoureuse
Devant un si grand Roy m'en aille présenter
Tout de ce pas seulette, et à luy me vanter
De luy rendre son sceptre? et affin qu'il le croye
Que dirai-je qui est celluy qui m'y envoye?

S. MICHEL.

S. MICHEL.

Dis, que le Roy du Ciel, entre les mains duquel
Se tournent les Estatz du monde temporel,
T'a vers lui envoyée : affin que par tes armes
Ses ennemys il vainque, et non par ses gendarmes.

LA PUCELLE.

Et quoy? pourray-je donc, foible comme je suis,
Vaincre les durs effortz de si fiers ennemys?

S. MICHEL.

Dieu le pourra par toy. On verra que d'en hault
Ce secours leur viendra, non d'un sexe où default
Toute force virile.

LA PUCELLE.

Et en quelle maniere
Luy feray-je sçavoir que ne suys mensongere?
Disant que le seul Dieu envoyée m'y a?

S. MICHEL.

Dis au Roy, que dès-lors qu'une nuict il pria
La Royne Vierge-mere, elle ouyt sa requeste,
Et l'adressa à Dieu : qui soudain de la teste
Fit signe s'accordant. Oncq elle ne dit rien,
Que son filz aussy tost ne lui accorde bien.
Elle aussy le cherit. Va, pars d'ici tout court,
Et t'addresse premier au sieur de Baudricourt :
Et qu'habillée en homme au Roy tost il t'envoye,
Te donnant deux archers pour escorte en ta voye.

LA PUCELLE.

Or donc que Dieu soit creu : et du monde la crainte
Se froisse par l'Espoir de son ayde tressainte.
Que toute peur s'en aille, et que ma volonté
Se flechisse au vouloir de sa grande bonté.
Je t'apelle à tesmoing, céleste messager :
Te croyant, j'entreprends ung faict plein de danger.
Mais qu'est ce que je sens depuis m'estre levée?
Je sens, ne sçay comment ma poitrine eslevée
D'un courage plus grand : qu'une roideur s'espend
Partout mes foibles os, et mon cœur qui s'estend,
Fait place a plus grand' force : et ja, toute marrie
D'avoir tant arresté, je me sens plus hardie.
Dieu ! Quoi? jentends deja les soldatz fremissantz.
Il me semble que j'oy les chevaulx hennyssants,
Et le son esclatant des Françoyses trompettes,
Mettant le cœur au ventre aux hommes et aux bestes.
Je vois desjà l'Esclair des harnois tout brillant
Sur les doz acerez, et l'or estincelant
Sur la voute, chappeau, des crestées salades :
Je conçoy ja l'horreur des belliques aubades :
Je congnois or, bon Dieu, ta celeste faveur :
Sois donc en tous perilz mon desiré sauveur.

ACTE PREMIER

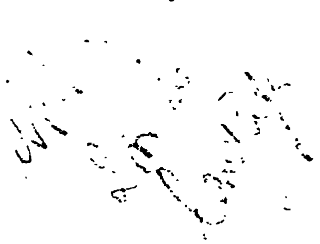
SCEINE TROISIEME

LE COMTE DE CLERMONT, CHARLES Roy de France, JANNE La Pucelle.

CHARLES.

QUICONQUES n'a ouy que toujours la fortune
Aux choses des humains ne se monstre toute une,
Qui n'a sceu qu'elle tient abaissez soubs ses loix
Les sceptres florissantz des plus superbes Roys,
Quant or bas, ores hault, en tournoyant sa roue
Des petitz et des grands inconstante se jouë;
Comme elle peut si tost faire un Roy d'un Potier,
Qu'un Potier d'un qui est d'un Royaume héritier :
Qu'elle peult en un coup renverser ung Empire,
Rendant son Roy chetif de ses subjectz le pire.
Me regarde, et toi France : onc elle ne rendit
Plus beaux enseignementz, combien vault son credit,
Sa puissance, et sa force, et combien est fragile
La nature et vertu de l'homme faict d'argile.
Si que, bien que jamais, on n'eust point entendu
Comme ce grand Tiran de Prince fut rendu
Dechassé en exil, poure Maistre d'eschole :
Ou que cil qui joua d'un grand consul le rolle
Dedans Rome sept fois, chassé de ses hayneux,
Fuyant, se vit plongé en des maretz fangeux.

B. 2. Bien



Bien qu'on n'ouyt jamais comme ce docte Prince
Qui jadis commandait à la vielle Province
Que le grand Nil arrouse, humble baisa les mains,
Et, suppliant, requist l'ayde des forts Romains.
On n'aurait ja besoing plus loing cercher exemple
Pourveu que de mes maulx la misere on contemple;
Qui mesme des le jour premier de ma naissance
Ay veu, infortuné, en misere la France
Tourmentée tousjours par guerre et par combatz,
Causez par le motif des anciens debatz.
Lesquels ces fiers Anglois sans cesse renouvellent
Poulsez d'ambition, et d'iceux nous hareellent.
Lors que le faulx Henry, contre tout droict et loy,
Ayant tué Richard, des Anglois se fit Roy,
Et sanglant de ce meurtre, ardent de convoitise,
Sur les Bretons voysins dressa son entreprise,
Mon pere emprisonné, estant mis hors de soy
La France ayant un Roy, se vit estre sans Roy,
Alors par le moyen de la concupiscence,
Qui un chacun poulsoit pour avoir la regence,
La fortune brassa pour de plus grandz travaulx,
De ces seditions la cause, et de tous maulx.
Ainsi deux des plus grandz prétendantz à icelle
Et l'Oncle et le Nepveu entrèrent en querelle :
Querelle, qui depuis causa l'effusion
Du sang de tous les deux et la confusion :
Qui depuis brouilla tant des François les affaires,
Qu'en après les Anglois, leurs anciens adversaires,
Se ruerent sur eux redemandantz Anjou,
La Guyenne, Normandie, et le Mayne et Poictou.

Enfin

Enfin après la mort de mes frères, la charge
Du Royaume affligé si spatieux et large,
Me tomba sur le dos, et selon droict, enfin,
En despit des hayneux je fus esleu Dauphin.
Mais, las ! au lieu d'avoir un paisible heritage,
Je me vis lors entrer en horrible partage,
Avec mes ennemys, qui par force et par art
M'osterent du royaume une meilleure part.
Et qui plus est encor, me saisirent mon pere,
Le faisant contre moy, par contraincte severe,
Et son sceptre donner, contre toute équité
A l'Anglois estranger, m'ayant desherité.
En quoy le Bourguignon par desir de vengeance
Auroit trop oblié l'estoc de sa naissance,
En pourchassant plustôt affin de se venger
Qu'à son propre parent, le regne à l'estranger :
Mais il n'a pas long temps jouy du nouveau sceptre
Iniquement acquis. Ores il fault congnoistre
Si comme à un pupil jadis il peult oster
Son héritage, ainsi nous pourrons surmonter
Son pupil héritier, recouvrant le domaine
Que de son pere a prins l'injustice inhumaine.
Ravir le bien d'aultruy est injustement faict :
Mais ravoir son bien propre est hors de tout meffaict.

Et ja ne plaise à Dieu, quelque bonheur qui vienne,
Je pretende plustost, par la puissance mienne,
De me remettre en piedz que par le sainct secours
De mon Dieu, sans lequel tout viendroit à rebours
De ce que je ferois. Or, ô bonté divine,
S'il est vray que je suis seul, lequel determine

Ta saincte volonté pour juste successeur
Du sceptre des François fais que tost possesseur
Je sois fais d'iceluy. Si de toi seul dépendent
Ceulx qui tenantz ta place en ce monde commandent,
Donne moy que remis je me voye en mes droictz :
Que la France ayt un Roy issu de ses vrays Roys.
Ainsi ayant privé de sa puissance haulte
David ton serviteur pour peine de sa faulte
Et longuement vexé pour l'outrage felon
De son ambitieux traistre filz Absalon,
Qui desirant regner si trèsfort degenere
Que d'appeter, cruel, le pur sang de son pere.
Bening tu le remis enfin en dignité
Et chastias le filz du tourment merité.
Ainsi d'Ezechias, qui voiant toute ceinte
Par les Assyriens sa ville, et ja contrainte
De faire joug au Roy, qui voulait qu'à ses Dieux
Ilz creussent delaissantz, toi le maistre des Cieux,
Tu ouys la priere, et envoyant ton ange,
Tu fouldroyas leurs camps par une escrime estrange :
Pour sac rendant au Roy son pourpre, et pour l'horreur
De cendre les thresors de l'ennemi vanteur.
Et à ce mesme Roy ayant par ton Prophete
Signifié, le temps, et jour de sa deffaicte,
Son peché detestant, il deplora si fort
Que tu lui revocquas la sentence de mort,
Allongeant de quinze ans sa condamnée vie,
Monstrant que tu n'as pas nous ruyner envye.
Seulement demandant que soyons sans peché,
L'ayant par penitence hors des cœurs arraché.

Ainsi

Ainsi même abhorrant la superbe felonne
Tu abaissas si fort le Roy de Babylone,
Que des piedz et des mains homme beste marchant,
Pour viande il alloit l'herbe moite cherchant.
Mais à la fin dressant vers le hault Ciel sa teste,
Et au Maistre du Ciel addressant sa requeste,
Recongneut son peché. Tu luy rends quant et quant
Et sa figure humaine, et son Royaume grand :
Ainsi fais, ô bon Dieu, que devant que je meure,
Plus long temps soubz l'Anglois la France ne demeure :
Mais bien ayant pitié de son Roy affligé,
Quitte lui le tourment auquel il est plongé.

LE COMTE.

Sire quoy que ce soit qu'ores Dieu nous departe,
Je prye que tout mal loing de vous il escarte,
Et l'envoye plustôt sur les parjures chefs
De vos fiers ennemys autheurs de telz mechefz :
Et que de tout malheur l'amer il convertisse
En la prospérité d'un bonheur plus propice.
Car je croy que voicy s'approcher ja la fin
Qu'aves tant desiré du sinistre destin
Qui tant vous a vexé, ou jamais lesperance
Qu'avons d'un bon succès, et de la delivrance
De vos terres, n'aura son accomplissement.

CHARLES.

Qui a-t-il de nouveau ? Quel advertissement
Nous est venu du camp ? a-t-on pris quelque place ?
Qui vous estonne tant ?

 LE COMTE.

LE COMTE.

Sire, c'est d'aultre part
Que ce dont me voyes si estonné me part,
Comme aussy vous serez quant aurez sceu la chose.
De Lorraine est venue une fille, qui ose
Dire qu'elle a esté vers vostre Majesté
Envoyée par cil à qui le Ciel vouté
Et tout le monde sert, qui est le Roy des Princes,
Et qui encor regit l'Estat de leurs provinces :
Dieu qu'elle osa nommer son singulier Seigneur.
Elle est vestue en homme, et semble estre d'honneur.

CHARLES.

Envoyée de Dieu ? commandés quelle vienne,
Quelque habit quelle porte, affin que ja n'advienne
Que pas ung, soy disant d'un tel Maistre envoyé,
Ne se voye pas par nous reçeu et festoyé,
Essayons si elle a divinement congneue
La personne à laquelle on dresse sa venue
Mon cousin sées vous icy au lieu de moy,
Et à elle parles, feignant estre le Roy.

LE COMTE.

Je croy que s'il est vray que de Lorraine vienne
Elle a veu votre face aussitost que la mienne.

LA PUCELLE.

C'est vous, Sire, c'est vous qué je cherche, et non luy :
En vain tascheroit on faire broncher celuy

A qui

A qui Dieu tient la bride. Avant qu'icy je vinsse,
J'ay esté deument enseignée à quel Prince
Je me deusse adresser : si cest audacieux
Et trop estrange habit ne vous est ennuyeux,
Sire, permettes moy, qu'avecques vostre grace
De ma charge vers vous l'humble recit je fasse.

CHARLES.

Dis ma fille hardiment : la Justice des Roys
Aux grands, et aux petitz garde en egal leurs droictz.

LA PUCELLE.

Je ne viens point vers vous pour suyvre par Justice
Les droictz de mes parentz ; ou bien par avarice
La ruine avancer de mes poures debteurs ;
Ou d'un pupil destruict accuser les tuteurs :
Cest pour vous seullement, pour vos propres affaires,
Que je viens, pour froisser vos puissantz adversaires.
Prince sage, n'ayes à mon calibre esgard,
Mais a ce que je dis, comme et de quelle part
Je me présente à vous : je ne suis envoyée
Par quelque Roy ou Duc pour la paix octroyée,
Ou pour quelque alliance, ou pour des prisonniers
Moyenner la rançon et apporter deniers.
Mais du Grand Roy du Ciel vous voyez l'Ambassade,
Toute telle que suis ignorante et maussade.
Je n'ay point seullement ouy une ou deux foys
D'un Ange bien heureux la menaçante voix,
M'incitant d'accomplir la volonté Divine,
Mais encore j'ai veu, et Saincte Catherine,

Et Saincte Marguerite à moy se présenter,
(De ce digne ne suis dont il me fault vanter)
Et la Royne du Ciel m'a dit, tout assurée,
Que son cher Filz m'avoit à ce fait consacrée,
A venir des Anglois l'ost mettre en desarroy,
Et puis mener à Rheims à son sacre le Roy.
Dieu, le grand Roy du Ciel, qui des Princes a cure
A veu comme il voit tout, la trop cuisante injure,
Sire, qu'il vous a fait, et feroit tous les jours,
S'il ne lui retranchoit de ses dessains le cours :
Il a veu d'autre part les pleurs et les prieres
Qu'a luy vous espandez, déplorant les miseres
De voz peuples mangez, et que son chastiment
En voz cœurs a faict naistre un juste amendement :
Si qu'il vient desormais à l'injustice, avide,
De voz fiers ennemis serrer la lasche bride.
Car il a de vos maulx ja ordonné la fin.
Il veult que des Françoys soit Roy le seul Daulphin,
Et le chef des Valois : non qu'a un Roy estrange,
Du sang de ses vieux Roys la France fasse eschange
Comme quand les humains sont es vices plonges,
La juste main de Dieu les poursuit affligez :
Aussi quand repentant du peché l'on se tire,
Son fleau de dessus nous quant et quant il retire.

CHARLES.

Quiconques sois, ma fille, ou si tu es vrayment
Envoyée de Dieu, ou ton parler me ment.
Bienheureux je me sens que mon Dieu me secourt
Par moyens non humains, ains plustost que j'encoure

Un

Un nombre bien plus grand d'aultres adversitez,
Et maulx, que mes pechez ont souvent merités.
Mais si l'amendement de ses propres ouailles
De ce peuple mangé par si longues batailles.
Tant de saccagements sa Justice ont flechy,
S'il le veult embrasser de ses maulx affranchy,
Dys en quelle façon sa volonté tressaincte
Veult adresser noz pas, et n'ayez point de crainte.
Je sçay que des petitz cest ordinairement
Qu'il s'ayde pour herautz de son commandement.

LA PUCELLE.

O Prince des François! d'une franche demande
Je vous vais descouvrir ce que Dieu me commande.
Si vous voulez bien tost r'entrer dedans voz biens,
Et vous reveoir servy de vos subjectz anciens,
Presentés librement vostre Royaume et sceptre
A cil à qui aussy vous les debves soubmettre :
Donnez le donc à Dieu ; offrez le entre ses mains.
Et il le vous rendra : car tous moyens humains
Ne vous le rendront pas. Heureux qui se deffie
De soy mesme et en lui sa force fortifie.
Quand nous donnons à Dieu, nous ne luy donnons pas :
Il nous le rend icy, ou apres le trespas.
Or ne pensés point donc que la force invaincue
De vos preuz Chevaliers puisse rendre vaincue
Par force des Anglois : Mais affin que voies
Que de l'ayde de Dieu vous estes appuyes,
Il veult user du bras de moy chetive et fresle
Pour de voz ennemis domter la gent cruelle.

 LE COMTE.

LE COMTE.

Mais, Sire, il seroit bon, devant que sarrester
Du tout à ses propos, un peu de la tenter,
Et de la mission lui demander un signe,
Pour sçavoir si elle est ou humaine, ou divine.

LA PUCELLE.

Vous faictes sagement de donner tel conseil :
Car il ne fault soudain faire tout bon accueil
A cil qui se présente, ains fault que la personne
Long temps soit essayée à laquelle on s'adonne.
Affin que d'où je viens, plus à plein vous sçachez,
Prince je vous diray des secrets plus cachez,
Que vous ayes point eu, desquelz les circonstances
Jamais on ne sçauroit par humaines sciences,
Ni par des arts magics : car les Esprits trompeurs
Ne peuvent pas du tout lire dedans noz cœurs
Ce que nous y brassons, si nostre fantaisie
N'est par la volonté apertement suivye ;
Mais tout ce que j'en sçay, c'est pour l'enseignement
De l'Ange, du hault Dieu fidele truchement.
Prince, souvenez vous qu'une nuict en chemise
Vous saillistes du lict d'une fureur r'assise,
Sainctement excité, et priastes enfin
La Royne Vierge Marie à deux genoux, affin
Qu'elle eust pitié de vous, et que vostre demande
Il lui pleust presenter à la clemence grande
De son Fils tout puissant qui soudain accorda
Ce qu'elle en vostre nom pour lors lui demanda.
Las celuy disiez vous, heureuse Vierge Mere,

Espoir

Espoir des affligez en leur traverse amere
Escoute ma priere en ceste sombre nuict :
Arreste le malheur qui pas à pas me suit.
Si je suis l'heritier du Royaume de France,
Si de son dernier Roy, pour vray, j'ai pris naissance,
Las! supplie ton Filz : de lui tout tu obtiens.
Qu'il lui plaise bientost me remettre en mes biens.
Si je ne le suis pas, faictz qu'en place opportune
Je vive plus content de plus basse fortune.

LE ROY.

C'est assez descouvert : maintenant je congnois
D'ou la sagesse vient, dont tu nous estonnois,
Pour surpasser ton sexe : il seroit impossible,
Qu'elle eust cogneu cecy, si l'esprit invisible,
Je dis l'Esprit de Dieu, ton esprit n'instruisoit.

LE COMTE.

Est il si merveilleux ce qu'elle vous disoit ?
Encor, Sire, il faudroit affin de satisfaire
A la crainte de tous, qu'on commist tout l'affaire
A Messieurs du Conseil, voz plus vieux Senateurs :
Avoir aussi l'advis des plus sages Docteurs,
Afin que deument l'ayant examinée,
Et leur sentence ayant sur ce determinée
Elle puisse suffire à tout court arrester
La sotte voye a ceulx qui en vouldront doubter.

LE ROY.

Mon Cousin, c'est bien dict. Que l'Evesque de Chartres,

Avec mon Chancelier, et le Seigneur de Chatres
S'assemblent la dessus avec eux choisissantz
Quelques uns des Docteurs à ce plus suffisans.

LE CHOEUR

STROPHE.

Maudít le temps, et la journée,
Et l'heure si mal fortunée,
Que Robert le Comte d'Artois,
Evitant le juste supplice,
Qu'il avoit pour son avarice,
Merité selon toute Loix,
S'en alla de crainte irritée,
Vers le Roy de la terre Angloise,
Taschant, contre toute equité,
Ressusciter la vieille noise.
Il fit que le Prince Edouart
Qui ja avait quitté la part
Qu'il pretendoit à la couronne
De la France, ainsi que l'ordonne
La Loy Salique et les Estats;
Voulant encor brouiller les cartes,
Alleguant nouvelles pancartes,
Reveilla des nouveaux debats.

ANTISTROPHE.

Il esveilla le Dieu des Armes,

Duquel

Duquel les plus aspres vacarmes
La paix avoit ja assoupi
Le tenant lié de ces cordes,
Ayant oublié ses discordes,
En son large sein accroupi.
Il excita les grands combats,
Et ceste tant sanglante guerre,
Qui depuis lors ne cessa pas
D'affliger nostre pauvre terre.
Depuis, Philippe de Valois
Se vit poursuyvi par l'Anglois :
Et puis Jean et Charles cinquiesme,
Et encore Charles sixiesme.
D'Edouard et son petit filz,
Et par les deux Henrys parjures,
Se sont sentys de guerres dures
Vexés, et presque desconfitz.

EPODE

Chantée en musique.

Bref sans valet de Bellonne
La force contre les loix,
Qu'enfin le Roy des Anglois
En France eut double couronne.

ACTE SECOND

SCEINE PREMIERE

CHARLES VII, Roy de France, JEAN, Duc d'Alançon, LE CHANCELIER, L'EVESQUE DE CHARTRES, LE DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

LE ROY.

Si jamais j'ay congnu en mes plus grands affaires,
Comme il estoit requis, vos conseilz salutaires,
C'est ores, mes amis, que plus qu'oncques j'attens
De vous un bon conseil : car nous sommes au temps
Que sçavoir il me fault si ma proche ruine
Me pend dessus le chef ; ou si l'ayde divine
S'est tournée pour nous, et presente à nos yeulx,
En prenant humblement ce secours des haults cieux.
Si ceste fille n'est trompeuse ou menteresse,
Et si elle a, pour vray de Dieu. la charge expresse,
Elle ayant ja esté recolée souvent,
Et la cour son advis à plein nous escrivant,
Après le jugement des Docteurs veritable,
Il reste seulement que le vostre au semblable
Vous me donniez enfin : et que sans fiction
Vostre advis vous disiez de sa vocation,
Affin qu'avecques vous leur rapport l'authorise.
Chose faicte à loisir ne peut estre reprise.

LE DUC D'ALANÇON.

LE DUC D'ALANÇON.

Sire, je vous diray le premier librement,
En deux mots l'abbregé de tout mon jugement.
Nagueres quand j'ouys, revenant de la chasse,
Devant que d'avoir veu ceste Pucelle en face,
Les estranges propos qu'alors elle tenoit,
La nouveauté du fait si fort ne m'estonnoit :
Pensant que ce seroit quelque folle esventée,
Puisque de faits si haults elle s'estoit vantée,
Impossibles à nous : puis ayant regardé
Son visage, ses pas, son port en rien fardé,
Je me mocquais et d'elle, et des pensées lourdes
De ceux, qui la croyoient, n'estimant rien que bourdes
Ce qu'ilz m'en avoient dict : mais depuis entendant
Ce qu'elle declairoit de sa bouche coulant
En termes si naïfz, d'un œil ferme et modeste,
D'un esprit si rassis : alors toute celeste
Elle me sembla estre. Alors soudainement
Je m'accusay d'avoir jugé legerement,
Devant que de congnoistre. Hé ! que sçauroit on dire
De ses sages discours où l'on trouve à redire ?
La parolle est le vray messager de l'esprit :
Elle est le vray pinceau qui seul le nous descript.
Car comme les métaux à tinter on essaye,
Ainsi l'homme tousjours qu'elle ruyne il aye,
Se congnoist au parler : et le ruysseau nous dict,
Sans faillir, qu'elle est l'eau dont il prend son conduit.
Or les propos si meurs, les constantes responces
Que sage elle donnoit à toutes noz semonces,
Les misteres cachez de son grave parler,

D Et

Et les discours naïfz que sans rien chanceler
Elle nous proposoit, ne prennent point naissance
D'une ame qui n'eut onc des lettres congnoissance.
On ne pouroit apprendre, en gardant les brebis,
A devvider aussi de si sages devis.
Puis donc que ce n'est pas par humaine doctrine,
Il faut que ç'ait esté quelque faveur divine.

LE ROY.

Mon Oncle, vous avez tres sagement rendu
Vostre advis : mais aussi si j'avois entendu
Ce qu'on en pouroit dire, en revoquant en doubte
Que telle fille vint de la celeste voulte
Et du vouloir de Dieu, comme tous nous pensons,
Nous nous pourrions servir de contraires raisons
Pour esclaircir le faict : car souvent un contraire
Se rend plus apparant près de son adversaire.

LE CHANCELIER.

Sire, selon le veuil de vostre Majesté
Je mettrai en avant cette difficulté
Qu'on pouroit amener. Nagueres on a veue
Une peste d'erreurs par le monde espandue
De gens tresdangereux qu'on appelle Vaudois :
Lesquelz ont attiré presque de tous endroicts
Plusieurs a leur cordelle, en vertu des fantosmes,
Vaines illusions, dont ils charmoient les hommes,
Auxquels un tel pouvoir, trompeurs, ils promettoient
Si alliance avec leur maistre ilz contractoient.
Car eulx estant aydez par les esprits difformes

Espouvantoient

Espouvantoient les gents par effects si enormes,
Nouveaulx et difficilz, qu'il n'y sembloit avoir
Chose qui ne se pust faire par leur sçavoir.
De tels gens pouroient avoir esté induicte
Ceste fille par sorts, et par charmes instruicte :
Se promettant chasser l'ennemy estranger,
Si les forces on jecte avec elle en danger.
Car qu'est ce qu'on pourroit d'un sexe si fragille
Attendre de secours d'une simplette fille,
Mal apprise et rustique ? et ces gens là des champs
Sont ceulx qui sont trompés par les ars si meschans.

L'EVESQUE DE CHARTRES.

Quand nous devons juger des œuvres qui sont faictes
Par la main de Dieu seul, il fault avoir suspectes
Les façons des mondains : car Dieu ne reigle pas
Ses faicts selon le tour de nostre faulx compas ;
Ains aultant qu'il y a de la terre à la Sphere
Plus hault des neuf cieulx, tout aultant il differe
En ses faicts d'avec nous : ainçois tous les moyens
Que chetifz nous suyvons sont contraires aux siens.
Alors que nous voulons rebouter l'insolence
Des doctes anciens, nous prenons la science
Pour rembarer leurs dicts. Luy, des pauvres pecheurs,
Il choisit et les faict de sa Loy les prescheurs :
Accroysant des sçavants les langues bien disantes
Par le simple parler des bouches begueyantes.
Quant on veult envoyer quelque ambassade, on prend
Celuy que nous sçavons en noblesse plus grand :
Au contraire, il prend ceulx, desquelz la maison basse

A peine se voyoit entre la populasse.
Quand il fault resister aux insolents efforts
De nos fiers ennemys, nous prenons les plus forts
Et plus hardis soldats: il choisit au contraire
Les plus foibles enfants pour les Géans deffaire.
Ainsi il luy a pleu maintenant d'en user
Envers son pauvre peuple, affin de renverser
L'orgueil outrecuidé de ceste gent cruelle
Par le foible secours d'une pauvre Pucelle
Que croire nous devons envoyée des Cieulx,
Si à la vérité nous ne sillons noz yeux.

LE CHANCELIER.

Monsieur, regardez bien s'il vous semble probable,
Qu'une fille des champs se soit faicte capable
Des misteres de Dieu, et revelations,
Que mesme des sçavans les meditations
Ne peuvent pas avoir.

L'EVESQUE.

Quoy? trouvez vous estrange
Qu'à un simple idiot Dieu envoye son Ange
Ou luy parle luy mesme. Et sur qui a il dict,
Sinon sur les petits que tombe son esprit,

LE CHANCELIER.

Jamais on n'a ouy qu'une simple bergere
Fut choisie de Dieu expresse messagere.

L'EVESQUE.

Moyse, qu'estoit-il? sinon un vray berger,

Quand

Quand d'un buisson ardent Dieu lui vint encharger
D'aller sommer tout court le Tiran memphitique
De mettre en liberté le peuple Judaïque ?

LE CHANCELIER.

Il ne choisit pas donc ou sa mère, ou sa sœur ;
Ou bien quelque aultre femme imbecile et sans cœur.

L'EVESQUE.

Mais qu'estoit done Judith aultre si non que femme,
Qui au fier Holopherne hardiment osta l'ame ?
Qu'elle estoit donc Esther qui si tost eut osté
Son peuple de la mort et de captivité ?

LE CHANCELIER.

Voire mais celles la, c'estoient femmes notables,
Riches et de bon lieu, grandes et redoutables.

L'EVESQUE.

Quoy ? la Mere de Dieu la peuvons nous nier
Que pensée on ne l'ayt femme d'un menuisier ?
Ains ce sont celles la qui sont les moins habiles
Que plustost il choisit, se les rendant utiles
Par sa propre vertu, augmentant leur pouvoir,
Pour faire ce qui est contre l'humain espoir.

LE CHANCELIER.

Ouy, en ce qui est a leur sexe sortable,
Non pas à ce qui n'est rien du tout convenable
A leur faible nature, en abatardissant

L'ordre qu'il a ja mis, ce monde batissant,
Comme a faire la guerre et mener une armée :
Chose ostée à la femme, et à l'homme donnée.

L'EVESQUE.

N'a l'on jamais ouy que Dieu aye donné
Une charge a celuy qui n'estoit ordonné
Jamais a tel estat ; hé ! l'indiscrete enfance
Sembleroit elle avoir assez de suffisance
Pour juger les procez de ces deux vieulx menteurs
Qui de Suzanne estoient les faulx accusateurs ?
Est il encor decent qu'une femme s'affeuble
D'un Royal diadesme, et gouverne un grand peuple ?
Si est ce que jadis la sage Debora
Laquelle surmonta le cruel Sisara
Lieutenant general des troupes Cananées,
En Juge gouverna durant quarante années,
Par le vouloir de Dieu le peuple d'Israel,
Tuant son ennemy par la main de Jael.
Bref on ne peult trouver rien qui soit impossible
A celui là auquel toute chose invisible
Et visible obeyt. Il peult les mouvements
Du soleil arrester, il peult les élemens
Mouvoir de fons en comble, et toute creature
Envoyer au secours de l'humaine nature.
Si nous voyons souvent des hommes si recreus,
Si lasches, si couars que plusieurs les ont creus
Estre femmes vrayment, ou bien avoir tournée
Leur nature virile en une effeminée,
Que nous estonnons nous voyans un masle cueur

D'une

D'une fille qui n'est empeschée de peur,
Quelle ne puisse aller bravement à la guerre
Domter ces fiers soldatz semence d'Angleterre :
Et mesmes elle estant mandée par celuy
Qui aux morts donne vie, et aux foibles appuy,
Et qui change noz cœurs comme il vient à luy plaire :
Mais si nous estimons du tout estre contraire
Aux femmes de tenter les martiaulx combats,
L'histoire nous dement. Car ne lisons nous pas
Ce que jadis ont faict ces masles Amazones ?
Qu'en la fureur de Mars ont senty si felonnes
Les peuples si souvent par elles surmontez,
Des hommes se voyant par des femmes domtés ?
La femme qui de Dieu est sainctement choisie
Peut plus qu'une qu'espoint la seule jalousie.

LE DOCTEUR.

Monseigneur, s'il vous plaist suyvant vostre chemin,
J'oserai refuter le soupçon peu benin
Du seigneur Chancelier, doubtant si l'entreprise
De ceste fille vient, ayant esté apprise
Par les malins esprits : car à la vérité,
Ceux la que plus souvent on voit avoir esté
Abuses de leurs sorts, sont des simples bergeres
Que par des ars nouveaulx ilz ont rendu sorcieres.
Car ilz ne vont jamais à l'homme de sçavoir
De peur que des abus se puissent apercevoir.
C'est pourquoi en sondant le cœur de la Pucelle
J'ay d'elle plus enquis sa vision nouvelle,
Et les conditions d'icelle espeluchant,

Et plus songneusement leur estat recherchant.
Car de vray ce n'est pas chose si tost possible
De pouvoir distinguer l'esprit bon d'un nuisible :
Mais enfin nous trouvons que faire il ne se peult
Que d'un esprit malin ceste vision fust.
Car combien que ce soit sa fraude coutumiere
Que de se transformer en Ange de lumiere,
Si est ce qu'il y a cela de differant,
Qu'alors que devant nous il se monstre present,
Nous sommes tous espris d'une joye trompeuse :
Mais à la fin du jeu une terreur douteuse
Nous saisit tous le cœur, laissant tous effrayez
Ceulx que si finement il auroit desvoiez.
Mais au contraire ceulx que les Heraulz Celestes
Sont venus caresser de faveurs manifestes,
De prime face ilz ont quelque peu de terreur :
Mais estant avec eulx ils sentent en leur cueur
Une saincte alegresse, et au partir nous laissent
Le reste d'un nectar dont nos ames se paissent.
Telz aussi je congnois asses avoir esté
Les apparitions, qui ont admonesté
Cette fille à venir entreprendre ceste œuvre,
Quand de sa vision l'estat elle descœuvre.
Elle dit qu'aussitost qu'elle voioit partir
Les Sainctes d'avec elle, elle souloit sentir
L'absence d'une gloire esgayante et plaisante,
Dont elle demeuroit de joye larmoyante.
Davantage on sçayt bien que ces malins esprits
N'ont à leurs sectateurs jamais onques apris
A faire quelque bien : Si non qu'ils les incitent

Par

Par ce pretexte au mal où ilz les precipitent.
Le Diable ne vient pas esteindre les combats :
C'est lui qui ne faict rien que semer des debats.
Il ne vient pas les gens delivrer des miseres,
Ains excite plustost de nouveaulx adversaires.
Il se paist de discorde : et bref il ne sçauroit
La victoire donner, quant bien il le vouldroit.
Estimons donc plustost que la grande clemence
Du bon Dieu maintenant a regardé la France ;
Qu'il a, ainsi que dict ceste fille, entendu
Les sainctes oraisons qu'au ciel ont espandu
Et le Roy Sainct Loys, et le Roy Charlemaigne
Prians sa grand' bonté qu'ores enfin il daigne
Pardonner aux Françoys, ja de tous mesprisez
Que jadis il avoit sur tous favorisez.
C'est ores qu'esveillant sur nous sa providence,
Au rebours des desseins de l'humaine prudence,
Il se veult faire voir l'unique protecteur
Du sceptre de la France, envoyant un dompteur
De ses fiers ennemys, de qui le corps fragille
Enseigne qu'il n'est point par ses forces agille.
Mais que ce sexe auquel toute force default,
Sans doubte est renforcé de la force d'en hault;
Car s'il eust envoyé un Sanson indomptable,
Ou bien de Josué la force redoutable,
On ne verroit pas tant que cela vient des mains
D'un celeste guerrier, que des pouvoirs humains.

LE DUC D'ALANÇON.

Sire, si nous voulons differer davantage

D'admettre le secours de ceste fille sage,
Je crois que nous serons semblables à ces gens
Lesquelz ayans esté à prier diligens,
Affin que par pitié on les ayde et supporte,
Refusent le secours, quand il est à leur porte :
Que nous profiteront tant de processions,
Jeunes et Oraisons, tant d'intercessions
Des Sainctes et des Saincts, si nous ne tenons compte
De ce que Dieu envoye? Et n'avons point de honte
De balancer de Dieu les admirables faicts
Au fresle tresbuchet de noz humains projectz.

LE ROY.

Mon oncle, c'est bien dit; quoyque soyons indignes
Qu'il nous caresse ainsi de ses faveurs benignes,
Si ne debvons nous pas à ses ouvrages saincts
L'ordre constituer de nos fresles desseins.
Tout ce qui vient de Dieu ne peut estre inutile :
Fol est qui ne reçoit ce qui luy est utile
De quelque part qu'il vienne. Il semble que j'entens
Une voix dans mon cœur qui dit que trop j'attens :
Que contre l'esguillon je rejimbe et rebelle,
Repoussant le secours d'une main non mortelle :
Qu'à tort jusques icy nous semblons rebrouer.
Il ne fait jamais bon avec Dieu se jouer.
Sus donques, maintenant; Chambelan, qu'on m'appelle
Avec les Mareschaulx ceste chaste Pucelle.
Jamais il n'avint bien d'avoir tant differé
A cil qui à bien faire estoit ja preparé.

ACTE SECOND

SCEINE SECONDE

CHARLES VII, JEANNE LA PUCELLE.

LE ROY.

CELUY qui le vouloir du Tout Puissant appreuve
Aux yeulx des gens de bien tout appreuvé se treuve :
Et cil qui plaist à Dieu ne se doibt pas peiner
De complaire aux mortelz, qui doibvent amener
S'ilz veullent aller droict, leur humaine police,
Se dresser au niveau de la mesme justice.
C'est pourquoy maintenant, fille, tu as semblé
A ce sage Conseil, avec nous assemblé,
Digne de l'œuvre sainct, où t'envoye celuy
Qui comme nous pensons, nous veult donner appuy
Par l'ayde de tes mains : affin donc que contraire
Je ne sois à celuy à qui tout doibt complaire.
J'accepte ton secours, et te veult ordonner
Des soldatz, et sur eux commandement donner :
Affin qu'obeyssans à ta voix, ilz combattent,
Et la où te plaira nos ennemis ilz battent.
Faictes donc enroller dix et huict cens soldars
Qui luy jurent la foy, que soubs ses estandars
Fidellement marchans, ilz deffendront la France :
Et qu'ilz luy porteront pareille obeissance,
Qu'à un des Coronelz. Ils ne peuvent broncher

Ayans pour chef, un chef qui est à Dieu si cher.
Je te donne à choisir de quel costé tu ailles
Tes forces emmener : par tout l'heur des batailles
Te puisse accompaigner : et monstre que des Cieulx
Envoyée tu es pour des faicts glorieux.

LA PUCELLE.

Prince, à qui ja de Dieu la fureur appaisée,
Bien tost, bien tost auras la couronne posée
Dessus ton juste chef, à qui elle appartient,
Et que ja long temps l'injuste Anglois retient.
Je proteste le Ciel, que non mon cœur vollage
Me faict contre l'honneur de mon sexe, et mon aage,
Mais du grand Roy du Ciel l'expres commandement
Estrangement entrer au triste maniment
Des armes et du fer : chose à moy detestable,
Si je m'estimois pas d'aultre part redoutable,
De luy desobeyr : puis donc que par mes mains
Il luy plaist arrester les esclairs inhumains,
Et brouillars foudroiez de ceste grand tempeste,
Qu'a rué dessus nous ceste maligne beste,
L'Angloise nation : je suis ayse qu'il fault
Le faire pour deffendre un Monarque si hault,
Un Royaume qui a si souvent deffendue
L'Eglise, et sa doctrine au monde respandue.
Mais, Sire, s'il vous plaist, pour glaive je vouldrois
Une espée qui est au Moustier de Fierbois,
Que ja m'a adressé la Vierge Catherine,
En laquelle cinq fois est engravé le signe
De la croix salutaire, et d'aultre ne veulx point.

LE ROY.

LE ROY.

Qu'on la lui fasse avoir, sans delay, tout à point.

LA PUCELLE.

Donc Sire, s'il vous plaist, que premier je m'en aille
D'Orleans secourir l'assiegée muraille ;
Car premier en ce lieu je doibs rompre l'effort
De vos fiers ennemys desassiegeant le fort :
Dieu ayant regardé l'affligée tristesse
Des pauvres Citoyens, à eulx mes pas adresse.

LE ROY.

Va, ma fille, Que Dieu de ses miracles saincts
Favorise toujours tes bienheureux desseings.
Et vous, mes bons amys, je la vous recommande;
C'est le meilleur bouclier de toute vostre bande ;
Car avec elle estans, je crois que vous pouvez
Penser que du hault Ciel le secours vous avez.

ACTE SECOND

SCEINE TROISIEME

LA PUCELLE, LE PAGE.

LA PUCELLE.

Or doncques, Roy du Ciel, ô grand Dieu des Armées,
Si c'est toy seul par qui mes mains se sont armées,

Veuilles, mon conducteur, ores dresser mes pas,
Et de tous mes desseings seconder les combas.
Toy, Monseigneur, duquel la tout puissante force
Les roides affoiblit, et les foibles renforce,
Veuille tous mes efforts benin, favoriser,
Et par moy des Anglois l'arrogance briser.
Affin qu'estant ruez par les bras d'une femme
Plus apte à manier le fuseau que la lame,
Sentent apertement ton courroux irrité
Contre le noir bourbier de leur iniquité.
Donne moy un conseil qui regisse et conforte
Le courage viril de ma brave cohorte :
Affin, que non au sens d'une femme mal sage,
Ilz voyent se flechir leur martial courage :
Ains qu'ilz ont seullement à ton vouloir soubmis,
Pour mieux pouvoir dompter leurs plus fiers ennemis,
Leur franche liberté, qui pour drapeau revere
Le nom de ton cher Fils et de sa Saincte Mere,
Non un signe mortel, ains que sacres soldars,
Ilz marchent seullement desoubs tes estendars.
Et toy, Royne du Ciel, qui aux plus grands orages,
Invoquée, fleschis les fremissantes rages
De l'Océan venteux, Estoille de la mer
Qui conserves la nef ja preste d'abismer,
Toy, de qui la terreur et puissance s'esgale
A l'ordre disposé en pompe martiale
D'un exercite grand, quand en ses escadrons
Je treuve une forest de picques et plastrons
Bataille aussi pour nous, et parmy la poussière
Des combats fais rayer sur nous la lumière.

Et

Et vous mes compaignons qui m'estes ordonnez
Pour fideles soldats, ne soyez estonnez
D'avoir ce nouveau chef, de vous mener indigne.
Non, non, ce n'est pas moy, mais c'est l'ayde divine
Que suyvre vous debvez pour vostre conducteur :
Car Dieu de ce mien faict est le premier auteur.
Suyvez avecques moy ses sacrées bannieres :
Et voyez du salut les Enseignes premieres,
L'Ange salue-vierge, et suivez hardiment,
Et addressez les faicts d'un si bon regiment.
Tousjours fischez en Dieu vostre espoir magnanime,
Affin que son esprit voz poictrines anime :
Car vous ne debvez pas la victoire attacher
Au chancelant pouvoir de vos bras faicts de chair.
Mais pensez que voz mains ce ne sont qu'instruments
Dont il luy plaist user en ses saincts jugements :
Tantost nos ennemis punissant par nos lances,
Tantost par nos cousteaux chastiant nos offences :
Doncques souvenez-vous soubs quel chef vous marchez,
Gardez de l'irriter par vos sales pechez,
Affin que d'avec vous sa faveur il n'estrange,
Et que son sainct amour en courroux il ne change.
Fuyez dans vos propos la blasphemante voix
De ceulx qui son Sainct Nom dechirent tant de fois ;
Que s'ouvre pour parler leur bouche qui, bourelle,
Despite, maugreant, sa clemence eternelle ;
Mais bien que vostre voix son nom loue toujours,
Qui sert aux bons Chrestiens d'une puissante tour :
Chassez loing d'avec vous ces compagnes lubriques,
Et pestes de voz corps, ces garses impudiques.

Il n'y a mal si grand qui rende plus mattez
Les hommes que l'amour des sales voluptez,
Et pour lequel plustost la divine Justice
Darde du Ciel sur nous le merité supplice.
Comment pourroit celuy les aultres surmonter,
Qui ses folz appetits ne peult mesme dompter?
Ne veuillez point porter aux païsans dommages,
Vous pouvant contenter de l'argent de voz gages,
Affin que ceulx pour qui le harnois vous chargés
Ne se voyent par vous les premiers oultragés.

LE PAGE.

Messieurs les Mareschaulx de Boussac et de Rays,
Et Monsieur l'Admiral sont ja tous preparés
Qui n'attendent que vous pour pouvoir faire voile :
Ilz m'envoyent ici pour d'une course isnelle
Vous prier de venir faire embarquer vos gens;
Car ja tous les saumiers ont chargé, diligens,
De vivre les bateaux : bien que le vent qui tire
Nous semble menacer d'un navigage pire.

LA PUCELLE.

N'arrestons pour cela, celuy qui va suyvant
La volonté de Dieu, a toujours un bon vent.

ACTE SECOND

SCEINE QUATRIEME

LE CAPITAINE GLACIDAS, LE CAPITAINE TALBOT, LE PREMIER SOLDAT D'ORLEANS, LE DEUXIÈME SOLDAT, LE PREMIER SOLDAT ANGLOIS, LE SOLDAT BOURGUIGNON, LE SOLDAT GASCON.

GLACIDAS.

HAU coquins d'Orleans, avez-vous donc courage
D'estre encor si long temps enclos dans vostre cage?

TALBOT.

O tu as beau crier, ilz sont si estonnez
Qu'ilz n'oseroient montrer sur les creneaux le nez.

LE PREMIER SOLDAT D'ORLEANS.

Attens, attens Anglois, avant que ce jour passe,
Je crois que nous aurons de quoy rompre l'audace
De tes defiemens.

GLACIDAS.

Ils attendent encor
Que quelqu'un leur ameine un secours de dehors.

TALBOT.

Ha ilz ont demandé à Monsieur de Bougougne

Que pour les delivrer sa faveur il leur donne
Pour eviter le joug de Monsieur de Berfort :
Mais s'ilz s'attendent là, ilz se trompent bien fort.
Car c'est tout résolu, que tout cest exercite
Mourera cent fois plustost que ce siege il quitte
Le fruict presque cueilly. Coyons, qu'attendez vous ?
Pourquoy irrites vous encore son courroux ?
Affin qu'estans vaincus tellement il vous traite,
Qu'il ne laisse de vous un seul poil de la teste,
Qu'il ne vous brusle tous : hé rendez vous plus tost
Que vous laisser mener par un espoir si sot.

LE DEUXIEME SOLDAT D'ORLEANS.

Pourquoy est ce qu'en vain tant de foy tu nous sommes
De nous rendre à ton Dieu ? non ce n'est pas des hommes
Par lesquelz nous sera ce secours amené.

LE PREMIER SOLDAT ANGLOIS.

Par qui donc, par le diable ?

TALBOT.

Ha tu as deviné :
Ils attendent, je crois, une folle sorciere,
Qu'on dit estre à Chisnon : ceste habille guerriere
Qui fait du Capitaine.

GLACIDAS.

Au diable soient les fars :
Pensent ilz qu'une femme ose tenir le pas
Encontre des soldats ?

LE

LE PREMIER SOLDAT D'ORLEANS.

Alors de sa venue
Garde toi bien Anglois qu'on te couppe la queue.

LE PREMIER SOLDAT ANGLOIS.

Va, maquereau François.

LE DEUXIEME SOLDAT D'ORLEANS.

O Bourguignon salé.



LE SOLDAT BOURGUIGNON.

Rens, Gascon, les oignons que tu as avalé.

LE SOLDAT GASCON.

O dogues d'Angleterre ha! ilz font les superbes
Ceulx qui en leur pays ne mangent que des herbes.
Chiens, voila des os.

LE PREMIER SOLDAT ANGLAIS.

O gentil peroquet!
Chante, tu es en cage, desploye ton caquet.

TALBOT.

Ha! ce sont des asnons, ilz ne feront que braire.

LE PREMIER SOLDAT D'ORLEANS.

Leve ta queue, Anglois, elle se traisne à terre.

ACTE SECOND

SCEINE CINQUIEME

LE MARESCHAL DE RAYS, L'ADMIRAL, LA PUCELLE.

LE MARESCHAL.

Puis donc que du chemin la fin est obtenue,
Il reste maintenant payer la bienvenue
A noz braves Anglois, leur faisant couster cher
Si l'entrée en la ville ilz veulent empescher.

L'ADMIRAL.

Ha! ilz n'ont pas l'esprit ni la veue si louche
Qu'ilz ne viennent bientost attaquer l'escarmouche;
Mais de quel costé donc pourrions nous bien entrer,
Sans que fussions contrains au choq les rencontrer?
De peur que si venons à combattre, il ne faille
Les vivres hazarder, desquelz on avitaille
La ville d'Orleans : je crois que le costé
De Soloigne soit moins des assaulx tourmenté.
Si nous nous presentons du costé de la Beausse,
Il fault que les ramparts des ennemis on faulse.

LA PUCELLE.

Allons, ce m'est tout vu, quoy qu'il faille choquer,
Il n'y a point danger desja les attaquer :

Il

Il fault du premier coup tres-bien leur faire entendre
Combien nostre secours peut la ville defendre.

L'ADMIRAL.

Plustost je suis d'advis envoyer une part,
Pour aller à Sainct Loup assaillir le rampart;
Et qu'une aultre partie hors d'avec nous s'esloigne
Pour les vivres mener du costé de Soloigne.

LE MARESCHAL.

Il fault d'aultre costé, pour cette invention,
Pourvoir à resister à ceulx du Bastion
Qui flanque la bastille, et que leur fanterie
Ne puisse endommager nostre cavalerie.
Capitaine La Hire, amenez vos Soudars
Devers ce costé là : que tous les estendars
Soint deployez au vent ; qu'on mette en ordonnance
Les esquadrons : allez sonder la contenance
De noz beaux assiegeans, et gardez bien vos rangs :
Au reste chamaillez de front, et par les flancs,
C'est vous qu'ores il fault d'invincible courage,
A ceulx qui vous suivront faire ouvrir le passage.
Sus qu'on voye bien tost des Anglois parmy l'air,
Par voz coups valeureux, bras et testes voler :
Et d'un rouge carnage haussez moi des brisées :
Ne craignons de choquer de leurs picques croisées
La haye bravement : lancez vous de roideur,
Mesme de vos bouclierz ils craindront la splendeur.
Là donc là commençez vostre arquebuserie,
Et puis donnez dedans de teste et de furie.

 L'ADMIRAL.

L'ADMIRAL.

Compagnons, si jamais une louable envie
De servir vostre Roy, vous a faict vostre vie
Exposer au milieu de cent mille dangers,
Maintenant attaquez ces larrons estrangers :
Et eschaufant vos cœurs d'une juste cholere
Revenchez de sur eux le sceptre de son Pere.
Rendez, selon le droict de la Salique loy
Nostre Roy à la France, et la France à son Roy,
Et à vostre pays redonnez la franchise
Qui à leur joug cruel durement est soubmise :
Tachez donc d'acquerir, par maint louable effort
Aux despens de la vie, une honorable mort.
Et puis que quelque jour la mort il nous fault prendre,
Prenons la, courageus, pour nostre Roy deffendre.
Non, non, nous n'allons pas à une horrible mort :
Mais plustost nous guidons vers le desiré port
Des maulx de cest exil, une vie mortelle
Eschangeant au loyer d'une gloire immortelle,
Que de nos successeurs les bouches nous rendront,
Lors que tous esbays de nous ilz entendront,
Que par nostre vertu nous osasmes remestre
Es mains de nostre Roy sa couronne et son sceptre :
Et la moitié de France affranchir des liens
De ces traistres bourreaux qui retiennent nos biens :
Et peuplans noz pays de leurs troupes sans gloire,
Veulent du nom François abolir la memoire.
Courage donc, Soldats, donnez, donnez dedans :
Gaignons le pont-levis, leur embusche fendans.

LE CHŒUR

STROPHE.

Maintenant Dieu qui nous regarde,
D'un œil piteux, et qui nous darde
Tousjours sa fureur dessus nous,
Estanche ceste grand tempeste,
Ostant de dessus nostre teste
Les fleaux de son oultré courous,
En faveur de Charles septiesme,
Au fort de son malheur extresme,
Faisant descendre des haults cieulx
Devers une pauvre Pucelle
Ung de ses Anges glorieux
Qui l'emplit d'hardiesse telle,
Qu'enflée d'ung esprit plus hault,
Comme envoyée du Très-Hault,
Armée d'un masle courage,
Et incessamment combatant,
Ces Anglois la superbe rage,
Elle alloit tousjours abatant.

ANTISTROPHE.

En vain, las! en vain (disoit-elle)
Tasches tu, nation cruelle,
Donner tes estrangeres Loix
Au peuple invincible de France,

Du hault Dieu la Saincte Ordonnance
Veult que le seul sang des Valois
Leur commande, abrogeant les Loix
Qui fondent le droit d'une fille :
Car ces viriles nations
Ne veulent point de Roy qui file.
Rendz donc les villes et les fortz
Que tu as pris : car tes efforts
Ne viendront point à fin heureuse.
Car de Dieu la main valeureuse
T'est contraire : et onc ne sera
Qu'un regne acquis par force urgente
Florisse : chose violente
Jamais long temps ne durera.

EPODE

Chantée en musique.

Le siege ayant fait lever
Le Roy elle fust trouver
Pour au sacre le conduire :
Si que tous fors jusque à Rheims
Ne peurent à ses desseings
Le sur passage esconduire.

ACTE TROISIEME

SCEINE PREMIERE

CHARLES SEPTIEME, Roy.

MAINTENANT donc je voy que la fiere fortune,
Laquelle jusqu'icy m'estoit tant importune,
A fait tourner la chance, et autant de malheur
Donne à mes ennemys, que j'ay eu de douleur;
Des miseres duquel estant ja toute soulle,
Sur leurs desloyaux chefz a fait rouller sa boulle :
Favorisant celuy, lequel ja si long temps
Vexé, luy a servy d'ung piteux passe temps,
Mais qu'est-ce que je dis ? Qu'une aveugle, une fainte
Favorise à mes vœux? ainçois c'est la tressaincte
Puissance de celuy, de qui les yeulx ouverts
Moderent sagement tout ce grand univers;
Qui tantost par bonheur, et tantost par traverses
Agite des humains les fortunes diverses.
C'est toy, Dieu tout puissant, qui, maistre unique tiens
Entre tes sainctes mains, les hommes et leurs biens;
C'est toy, grand Roy du Ciel, qui de ta grand puissance
Donne secours aux bons, fais aux mauvais nuissance;
Regis toute la terre, et de qui seul les dois
Sçavent toucher les nerfs des cœurs des plus grands Roys.
Car bien que quelquefois les choses de ce monde
Semblent courir sans frain par course vagabonde,
Si est ce que la fin de tant d'evenementz

Se va rendre au seul but de tes saincts jugements :
Et de ce qui se fait comme par adventure,
Tu te sers pour dresser nostre foible nature :
Affin que, chastiée en ses calamitez,
Elle sente les maulx, qu'elle auroit meritez :
Et revenue à soy, à toi elle revienne,
Et s'eslongner de toy jamais ne se souvienne.
Ainsi, las, nous t'ayant tant de fois irrité
Par diverses façons de toute iniquité,
Tu nous as faict sentir tes verges punissantes,
Recueillant contre nous les haynes croupissantes,
Et cause de desbatz de noz vieulx ennemys,
Qui ja presque accablez soubs leur joug nous ont mis :
Mais or si nous avons, congnoissans nostre faulte,
La clemence franchy de ta Majesté haulte,
Et si ayans asses porté sur nostre dos
Le fleau de ton courrouz, nous meritons repos :
Et qu'accordant le veu de nostre humble priere,
Tu veuilles mettre à fin nostre longue misere,
C'est toy, qui de ces maulx seul Sauveur je congnois
Comme ilz venoient de toy, et de toy recongnois
Avoir de mes combats obtenu la victoire,
Dont nagueres, benin, tu nous as fait notoire :
Que tousjours tu ne tiens l'arc de ton dur couroux
Incessamment bandé et bruyant dessus nous;
M'ayant apres l'obscur de si grandes tempestes,
Lesquelles nous causoient des Anglois les conquestes
Faict reluire l'esclair d'un courageux espoir,
Et quelque jour entier mon Royaume r'avoir.
Que dis-je, un fresle espoir ? ainçois ferme promesse :

Car

Car tu m'as envoyé, pour m'oster hors d'angoisse,
Ta vraye messagiere, affin, qu'admonesté,
J'oye de vive voix ta sainte volonté ;
Ceste Saincte Pucelle et vaillante guerriere
A qui tu as, benin, donné la charge entiere
De me remettre sus, affin que par tes mains
Je fusse secouru, et non pas des humains ;
Sy que d'iceulz ayant et de moy deffiance,
En toy seul asseuré, j'ay mis mon esperance :
Qui veux ung foible sexe, et sans cueur renforcer,
Pour d'ung peuple invaincu la haultesse forcer.
Car ja non seulement au martial orage
Elle nous a faict voir l'Anglois tourner visaige :
Ayant desassiegé les murs Orléannois
Qu'il avoit asaily l'espace de sept moys :
Prins par force Jargeau, et fait trembler l'audace
De ceux que nous n'osions cy devant veoir en face.
Mais encore, moy, venant pour me faire sacrer
En la ville de Rheims, elle m'a faict entrer
Ez villes qui m'estoient auparavant rebelles,
Domptées par l'horreur de ses forces nouvelles.
Car Troyes ne voulant le passage donner,
A mon camp, elle fit si tresfort l'estonner,
Que n'ayant point le cueur contre elle de deffendre,
Subjette à mon vouloir la ville se vint rendre.
A l'exemple de quoy les Bourgeois de Chaalons
Avecques ceulx de Rheims, baissant leurs chefs felons,
Vindrent tous à mes pieds rendre humble obeissance,
Et leurs villes et forts remettre en ma puissance.
Si que par son moyen me voyant couronné,

Le sceptre des François dans Rheims me fut donné.
Encore elle poursuyt près du Pays de Brye
De chasser les Anglois hors de la Picardie ;
Affin que par ses mains Dieu me favorisant,
Tout mon Pays elle aille à mes loix reduysant.
Donne moy donc, Seigneur, que seul en toy jespere,
Et qu'en ton sainct amour, constant, je persevere :
Affin qu'en poursuyvant envers moy ta faveur,
Tu te montres toujours es dangers, mon Saulveur :
Et congnoissant de l'heur qui à moy se descouvre,
Des mains de mes brigans mes terres je recouvre.
Rends moy (seul tu le puis) ce mien Royaume entier
Du domaine duquel je suis vray heritier,
Et fais aussy, Seigneur, qu'entière repentance
Nous ayons des pechez qui ont faict que la France
Tu as ainsi puny par guerre, retirant
Ceulx que la paix alloit à mal faire attirant.
A mesure qu'en nous les pechez plus ne croissent.
Les miseres aussy par ton vouloir decroyssent :
Si que la liberté de nostre franc vouloir
La maistresse, tu rends de ton ample pouvoir.
Maintenant il est temps qu'au Conseil je m'en aille,
Affin qu'en mon absence à bien faire on ne faille.
Mais vois-je point venir celuy de qui la seur,
J'ay prins en mariage ? Hà, c'est luy pour le seur
C'est mon Frere chery, René, duc de Lorraine
Qui m'a porté sur tout une amour souveraine.

ACTE TROISIESME

SCEINE SECONDE

RENÉ, Duc de Lorraine, LE ROY CHARLES.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

SIRE, celuy auquel tous Princes sont subjects,
Accomplisse le veuil de tous vos bons souhaits :
Et de vos ennemys affoiblissant la gloire,
Vous entretienne en l'heur d'eternelle victoire.

LE ROY.

Mon frere, vous soyez le plus que bien venu.
Que vous a loing de nous si long temps detenu ?

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Ha Sire, la grandeur des trop urgents affaires,
Que depuis m'ont donné nos communs adversaires,
Ne m'ont donné loisir de longtemps sommeiller :
Eux ne cessant jamais de tousjours travailler
Après nostre ruine, et assouvir la haine
Et maltalent conceu qui, sans doute, les traine
A leur malheur fatal, qui dessus le chef pend
De celluy, qui mal faire à son prochain pretend :
Car ja tout incité, depuis que j'ouïs dire,
Que l'insigne vertu du seigneur de la Hire,

Gascon de nation, d'esprit prompt et gaillard,
Vaillant, avoit surprins de nuyct Chasteau-Gaillard,
Où estoit prisonnier l'honneur de la Gascongne,
Et le fleau redoubté de la faulse Bourgongne,
Le sieur de Barbazan, qui asses renommé,
Chevalier sans reproche à bon droict est nommé,
Esmeu de tant de torts desquelz ce Duc parjure
Et rebelle à son Roy nous oppresse à toute heure,
Me suis joint avec luy, et ayant ramassé
De mes pays les gens qui avoient delaissé
Les ravages passés, nous mettons en campagne
Quatre mille soldatz, puis courant la Champagne,
Nous prenons Pont-sur-Seine, et aupres de Chalons
Ung Régiment d'Anglois et un de Bourguignons :
En nombre bien d'huict mille est par nous mis en pièces.
Sauf cinq cens prisonniers : puis prenans noz addresses
Contre Chappes qui est pres de Troyes lieu fort,
Comme nous bastissions pour l'assieger, ung fort,
Nous fusmes advertys qu'une troupe soudaine
De guerriers se levoit à Vaudemont qu'ameine
Toulongeon, Mareschal de la Bourgongne, affin
Que par ces prompts secours notre siege print fin.
Mais plustost prindrent fin leurs sacrileges vies,
Et des lasches fuyarz les trouppes poursuyvies,
Rapporterent aux leurs, escrit dessus leur dos,
Que le fer des Lorrains n'espargnoit point leurs os.
Sire, vous eussies veu gaigner au pied vers Troyes
Tant d'escadrons volants de ces Angloises oyes,
De ces canars de mer ; et comme Toulongeon
Parmi ces bois taillis imitaient le Plongeon.

Revenus

Revenus de la chasse, et dressans force sappes,
Mines et bastions, enfin nous prenons Chappes,
Place qui vous sera, Sire, ung fort boulevert
Constre nostre ennemy, qui le passage ouvert
Avoit auparavant, et bridant la Champaigne,
Gardera que plus oultre en la Brye il ne gaigne.

LE ROY.

Mon frere, je congnois ce que j'ai tousjours creu,
Et ceste opinion ne m'a encore deceu,
Que tousjours vous portiez à la maison de France
Loyalle affection, car d'elle a pris naissance
La vostre aussi jadis : et que tousjours les lis,
Quoyque de toute part se voyant assaillis,
Ne se verront jamais delaissez de vostre ayde,
Ung vray cueur genereux tousjours ses parens ayde,
Et l'on congnoist alors qui sont les vrays amys
Quant par calamitez au plus bas on est mis.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Je m'estimerois né d'un Tigre d'Hircanie,
Avoir d'un dur aymant la poitrine garnie,
Au lieu d'un cueur humain, et penserois encor
Estre un ours au dedans, et un homme au dehor ;
Ung monstre composé par un mauvais augure,
D'esprit irraisonnable, et d'humaine figure :
Bref, pire que le sens des bestes sans raison,
Si je ne soustenais la puissante maison
De France, qui soustient et honore le Monde,
Et qui en icelluy n'en void une seconde.

Quoy donc ? j'endurerois ce regne florissant
Auquel jadis alloit en tout obeyssant
La plus grand part du monde, estre ainsi mis en proye
Par ces mastins Anglois ? Dieu me garde que soye
Semblable à ces enfans du scorpion poignant,
Qui vont la mort du pere à leur vie joignant ;
Ou aux petitz ingratz de la froide vipere
Qui naissent en rompant le ventre de leur Mere.
J'imiterois plustost ce charitable soing
De la blanche cigoigne. On la voit au besoing
Ne faillir à sa mere étant ja en detresse,
Et foible se couchant cassée de vieillesse.
Et ainsi qu'elle fait tousjours guerre aux serpens,
Aussi ne cesseray en tous lieux et tous temps,
Guerroyer ces serpens, ces viperes marines,
Ces madrés Leopardz qui soufflent des narines :
Car leur ambition est par trop supporté.
Il est temps, et s'il faut remettre en liberté,
Et affranchir la France, il faut ces fiers coursaires
Renvoyer aus cachots de leurs bois insulaires.
J'espere que l'effort de leurs foibles Lions,
Se verra repoussé par mes Alerions.
Il me faict mal de voir que depuis vostre enfance,
Et que fustes eleu pour avoir la regence,
Ayez esté vexé, et vos terres perdant ;
Et qu'aussy du depuis le reste deffendant,
En continus travaux, qu'estant faict Roy de France
Ayez tousjours porté pour le sceptre, la lance ;
Pour la riche couronne, un casque ; un courselet,
Pour le manteau Royal ; pour gants, ung gantelet ;

Ayant

Ayant le dos pressé d'une dure cuirasse,
Les martiaux efforts, pour la plaisante chasse.
Mais je croy que Dieu veult mettre fin à tous maulx
Et sur nos ennemys envoyer ses durs fleaux :
Car ja depuis le temps que la chaste Pucelle
Vint à vous, ilz n'ont peu une seule parcelle
Gaigner de noz Pays : c'est elle qui me faict
Esperer qu'enfin tout nous viendra à souhait.
Devant qu'elle eut chassé les cohortes Angloises
Qui avoient assiegé les tours Orleannoises,
Il sembloit que bien tost de leur acquest le cours
Les pourroit surmonter, sans son soudain secours,
Qui premier nous fit voir leurs troupes desconfies
Tourner le dos fuyart à ses braves saillies.

LE ROY.

Las, mon Frere, je crois que sans ce secours sien,
Je seroys maintenant privé de tout mon bien ;
Si qu'à bon droict je dis heureuse vostre terre
De laquelle est sorty ung tel fouldre de guerre.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Sire, ce m'est plaisir, puis qu'il a pleu à Dieu
Ceste fille choisir issue d'ung tel lieu,
Que Lorraine et Barrois conjoinct par ses frontieres ;
Car non pas ung seul chef, mais les villes entieres,
Et tous leurs habitants, je vouldroye envoyer
A vous faire service et à ce employer
De tous mes alliés les forces empruntées
Pour punir des Anglois les fureurs effrontées,

Affin que pour jamais en bonne liaison
On voye la maison de France et la maison
De Lorraine estre ensemble estroitement conjoinctes,
Et jamais nos Nepveux ne les voyent desjoinctes ;
Ce que j'espere bien que jamais n'adviendra ,
Tant que de la Pucelle un renom durera.

LE ROY.

Je la laissai n'aguere avecque mon cousin
Le comte de Vendosme, en ce pays voisin
De la France et de Brye. Il y a bonne piece
Qu'on n'en a point ouy de nouvelles, si est ce
Que je m'en fie en luy. Avez vous entendu
Rien de ce que leur est du depuis advenu?

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

J'ouys dernierement du sieur de Commercy
Que le duc Bourguignon estoit devant Choisy,
Et qu'il dressoit ses pas pour assieger Compiegne ;
Mais je ne pense pas qu'encores il la tienne.
La Pucelle est dedans avec grande foison
De Capitaines vieux oultre la garnison.

LE ROY.

Mon cousin est il point avec elle et les Princes ?

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Il y en a asses pour reboucher leurs pinces.
Mais voicy qui pourra nous en faire certains :
C'est un vaillant dompteur de nos Anglois haultains.

C'est

C'est, ainsi que je croy, le Seigneur de Vignolles.
Il n'est pas envoyé pour affaires frivolles.

ACTE TROISIEME

SCEINE TROISIEME

LE SEIGNEUR DE LA HIRE, LE ROY, LE DUC DE LORRAINE.

LE ROY.

VENEZ, Seigneur La Hire, approchez vous de moy.
Il semble que soyez saisi de quelque esmoy.
Bien, que faict on au camp? Comment vont les affaires?
Mon cousin poursuit il contre noz adversaires
L'heur de ses beaux combats?

LA HIRE.

Je crois que vous avez
Entendu long temps a, Monseigneur

CHARLES.

Poursuyvez.

LA HIRE.

Que le Duc Bourguignon, après que l'alliance
Avec vous il rompit, mettant en obliance
Toute crainte de Dieu, de Justice et des Loix,

H. 2. S'estant

S'estant conjoninct avec noz brigans les Anglois,
Le Comte de Ligny tirant à sa cordelle
Sufor et d'Arondel, fol comme une arondelle,
Fist levée de gens et s'en vint assieger
Compiegne, la pensant du premier coup ranger :
Car bien qu'il eust un camp assez bien fourny d'armes,
Si est ce qu'au dedans il avoit tels gendarmes
Qui tellement les ont de primsault salués
Qu'ils en firent tomber plus de trois cens tués.
Ce siége ainsi durant, les trouppes assallies,
Dessus leurs ennemys firent plusieurs saillies,
Et se portoient si bien en ces legers combats
Qu'ils sortoient comme allans pour prendre leurs esbats,
Laissans à leur retour leurs fosses et tranchées
Des corps des ennemys piteusement jonchées.

LE ROY.

Et qui estoient ces gens si braves et gaillards?

LA HIRE.

Le Seigneur de Flavy commandoit aux soudars :
Mais la Pucelle estoit le chef de ces menées,
Car seulle elle avoit là ses forces amenées.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Ha, jamais où elle est, il ne fault avoir peur
Que l'ennemy nous gaigne, ou forceur ou trompeur.

LE ROY.

Poursuyves vos propos. Qu'advint il de ce siege?

LA HIRE.

LA HIRE.

Eux estant là plantés nous leur dressons un piege :
Car Monsieur de Vendosme eust bien tost recullys
Le Mareschal Boussac qui estoit à Senlis,
Et Monsieur de Sainct-Raille : et puis passé l'automne
Nous avons adverty les assiegés qu'on donne
Dedans à l'ennemy, et qu'ensemble accostés
Ilz se sentent de nous surpris de tous costés;
Ce que fut faict si bien, et de telle furie,
Qu'ayant rompu les rangs de leur gendarmerie,
Ils commencerent tous à tourner les talons.
Sans ceux qui resistoient fuiant à reculons,
Le reste s'en alloit de telle diligence,
Comme ilz sçavent tres-bien, qu'ils n'eurent patience
De mener avec eux les pauvres pionniers.
Si est ce qu'il y eut quelques uns prisonniers :
Mais ilz laisserent tous fort volontiers, pour gage
Qu'ilz ne reviendroient plus, leurs tentes et bagage,
Mais las! estans entrez en la ville trouvons
Matiere de douleur; car perdu nous avons
Sire, de nostre camp la plus vaillante piece.

LE ROY.

Ha! j'attendois cela,

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Mais dis nous donc, et qu'est ce?

LA HIRE.

Helas! c'est la Pucelle.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Est elle morte ou non ?

LA HIRE.

Non pas, mais aultant vault : car son brave renom
La fera tost perir. Las ! elle fut surprise,
Ayant sur les ramparts la saillie entreprise.

LE ROY.

O mon cas est perdu.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Sire, vous savez bien
Que jamais Dieu ne donne aux hommes un grand bien
Qu'il n'entremesle avec quelque chose mauvaise ;
Affin que, transporté de ceste trop grande aise,
Nous ne nous oblions tousjours de le prier.
Puis nous debvons aussi tant le remercier
Des maulx comme des biens : nostre vie mortelle
N'a point felicité en ce monde eternelle.

LE ROY.

O traistres compaignons, ô parjuré Flavy,
Comme avez vous permis que de vous fust ravy
Ce chef aymé de Dieu, ceste vierge invincible ?
Plustost deviez, plustost, au chef le plus horrible
Hasardeux vous jecter, que de laisser saisir
Celle qui seule avoit à me servir plaisir.
Car je croy que c'est faict de sa pauvrette vie ;
Qu'on la verra bien tost des bourreaux poursuyvie

Car

Car il ne fault penser la recourre des mains
Des cruelz Bourguignons et Anglois inhumains.

RENÉ, DUC DE LORRAINE.

Sire, l'argent peult tout : peult estre l'avarice
Des Anglois la pourra garantir du supplice,
Si on peult envoyer en aucune façon
Un nombre suffisant d'escus pour sa rançon.

LE ROY.

A cela ne tiendra. Qu'on fasse delivrance
Jusqu'à cinq mille escus de l'or de la finance
A ce Seigneur icy. Dites à mon Cousin
Qu'il mande promptement le herault Mauvesin
Pour les porter au camp : ou si plus ilz demandent
Qu'on n'y espargne rien, pourveu qu'ils nous la rendent.
Qu'est cecy ? ô Seigneur, estes vous desjà las,
Apres tant de travaulx de me donner soulas ?
Vous m'avez envoyé ceste Saincte guerriere
Que, de voz Sainctz Edictz fidelle messagere,
Commise vous avez pour le siege lever
Mis devant Orleans, et vainqueur m'eslever
Au throne, et consacrer au lieu ou mes ancestres
De voz saincts Serviteurs jadis prindrent les sceptres :
Et maintenant, voicy, alors que j'esperoys
Que mon Royaume entier restitué j'auroys
Par le moyen d'icelle, hélas ! tu la nous ostes
Comme encor offensé du nombre de noz faultes.

LE CHOEUR

STROPHE.

Maintenant traitesse Envie,
Tu as fait que fut ravie
La Vierge par l'ennemy :
Quand la saillie entreprise,
D'une ardeur virile esprise,
S'estant meslée parmy
Des ennemys les cohortes,
Tu luy fis fermer les portes
De la ville, pour laquelle
Vaillant elle combatoit :
Mais ta malice cruelle
A son trespas la hastoit.

ANTISTROPHE.

O que tres-bien te descrivent,
Envie, ceux qui escrivent
Que tu te pais de ton cueur.
Car ores t'ostant les forces,
L'exercite tu renforces,
De ton ennemy vainqueur
Leur livrant ceste Guerriere,
Ta deffence singuliere.
Mais à ces gloires haultaines,

Ce

Ce neant moins il sembloit
A ces braves capitaines
Que leur gloire elle annulloit.

EPODE

Chantée en musique.

Tousjours l'envye traistresse
La vertu poursuit et presse :
Mais aussi d'aultre costé ,
Le los d'une juste gloire
Faict qu'elle obtienne victoire
De l'envyeux surmonté.

ACTE QUATRIEME

SCEINE PREMIERE

LA PUCELLE, SAINCT MICHEL.

LA PUCELLE.

JUSQUES à quand, Seigneur, differes tu de rendre
Ce mien corps à la mort, que je ne fais qu'attendre ?
Jusqu'à quand permetz tu que gennée d'effroys,
Je meure, sans mourir, et mille et mille fois ?
Car jà ce m'est trop sur que ceste grosse chaine
Me convoit aux douleurs du supplice prochaine :
Et que tous les secours de mes meilleurs amys
Ne m'osteront des mains de mes fiers ennemys :
Et que tous les tresors des finances Françoises
Ne me delivreront des furies Angloises.
Hé ! que tardent ilz donc ? et si l'effusion
De mon sang est le prix de ma redemption,
Pourquoy est ce que donc ce spectacle ilz n'avancent
Qu'à se garder du mal seul suffisant ilz pensent ?
Si c'est le seul moyen d'oster l'empeschement
Que de leurs grands acquets tranchoit l'avancement,
Que ne vient la sentence à ce temps differée,
Paistre leurs yeulx sanglans de ma mort desirée !
Mais, las, j'eschapperoy à un ung trop bon marché,

Si

Si mon martyre estoit aussi tost despeché,
Qui au pis ne pourroit durer plus long qu'une heure :
Mais il fault qu'en prison cent et cent foys je meure ;
Puis que reçoive mort, non comme ung dur torment,
Mais en don, comme estant des maulx l'allegement.
Encor seroit ce peu, si seulement la chaine,
Le jeusne, la prison me rengregeoit la peine :
Si l'ame ne craingnoit ung bien plus grand danger
Qu'on pourroit à bon droict à la mort eschanger.
Ce sont les durs efforts de ceux qui sont mes gardes,
Desquelz les salles mains, et les langues paillardes
Ne cessent mon honneur tousjours solliciter,
Et ma pudicité à forfaire inciter.
Helas, Dieu ! que je crains qu'apres toutes amorces,
Prians et promettans ilz ne viennent aux forces,
Et qu'alors on ne voye à l'œil mesme aperçus
Les enormes forfaicts qu'à tort on me met sus.
Mais, ô toy, à qui jay ma chasteté voüée,
Et que tu m'as souvent pour la tienne avouée,
Sois d'icelle tousjours contre tous deffendeur,
Qui as, jusques icy, garanty sa splandeur ;
Qui m'as contre-gardée au milieu des gendarmes
Par ton ayde plustost, que par toutes mes armes
Au camp du Roy François ; qui d'un vouloir benin
M'as donné ung pouvoir plus fort que feminin
Pour les hommes dompter, ennemys de Justice.
Ne permetz que je sois contraincte à aucun vice
Par les hommes domptée : ainçois fais que leurs cueurs
Pour crainte de ta loy soient d'eulx mesmes vainqueurs.
Toy qui gardas, jadis, entiere et non souillée

De la chaste Judith l'honneur, s'estant meslée
Parmy les pavillons des fiers Assyriens,
Alors qu'ilz assiegeoient les murs Betuliens,
Et qui encor l'honneur de Suzanne pudique
Ne permis succomber à la force lubrique,
Et menaçans propos de ces recreus paillards,
De ces faulceurs de cause et iniques vieillards.
Qui encor delivras par l'embuche rusée
Du jeune Daniel de la mort l'accusée ;
Fais Seigneur, si tu veux, par ta tres ample grace
Que je chasse d'icy des fiers Anglois la race
Pour en vuyder le lieu, ou bien comme je pense,
Si tu me veux si tost donner la recompense,
Fais, Seigneur, que bien tost devant ta Majesté
Je compare en l'honneur de ma virginité.

SAINCT MICHEL.

Vierge qui es vrayment du Roy du Ciel aymée,
Ne pleure plus ainsi de crainte examinée,
Oy la voix de celuy qui comme le tres fort
Du celeste Palais, te peut donner confort.
L'oraison que tu as or à Dieu addressée,
A esté tout à poinct promptement exaucée.
Ne pense que jamais ou ez maulx, ou ez biens,
Dieu oublie tes faicts, ou qu'il delaisse les siens ;
Ainçois comme je t'ay jà souvent advertie,
Jamais ne permet que soit aneantie
La foy de ses amys : bien permet il souvent
Quelle soit tourmentée, affin que plus avant
Ilz poussent leur merite, et par vertueux gestes

Se

Se dressent plus hault siege entre les rangs Celestes.
Sois assurée donc, que ta pudicité
Demeurera sans tache à ton adversité,
Gardée jusques au jour que seras appellée
Au plus heureux sejour de la voulte estoilée.
Car, comme je t'ay dit, tu dois en deux façons
La rage surmonter de ces Angles Saxons ;
Et par les beaux efforts de ta force invincible
Armée d'un secours celeste et invincible,
Ce que tu as ja faict. Mais encor n'as-tu pas
Le merite accompli des plus heureux combatz ?
Ou combattre tu doibs par pure conscience
Contre tous faulx objectz, et par ta patience
Contre tous les tourments d'infinie douleur
Qu'exercera sur toy l'ennemye fureur.
Ainsi des Sainctz Martyrs les trouppes honorées
Qui vont suyvant l'aigneau de leur sang colorées
Ont vaincu les tirantz, et l'ordre blanchissant
Des vierges a conjoint à l'honneur rougissant
Des Martyrs, sa vertu d'une louable audace,
Foulant des Roys lascifs la cruelle menace.
Courage donc, Pucelle, et ne gemis plus tant :
Ung semblable triomphe à leur gloire t'atend
Pour servir Dieu. Comme eux à la mort on te tire.
La chasteté gardée aussi a son martyr.

LA PUCELLE.

O celeste courier à la plante legere,
De qui la saincte voix, fidelle messagere
Des Edictz du tres-haut, annonce à tous humains

Ce qu'il veult de nous faire ouvrage de ses mains :
Et qui daignes encor presenter noz prieres
Au throsne de ce grand, bien justes et entieres.
Nous vous debvons beaucoup, vous qui encor voulez
Prendre de nous la garde, affin qu'estant foulez
Par des malins espritz, nos communs adversaires,
Nous soyons relevez par des aydes contraires.
Sois mon fort deffendeur, et garde d'abismer
Ma fresle foy ez eaux d'ung tourment si amer
Duquel tousjours je suis. Faìs que je ne chancelle
En l'espoir de mon Dieu, moy sa plus humble ancelle.
Je recongnois la voix, la lueur, les cheveux
Telz qu'aupres Dom-Remy j'ay premierement veus
Quand gardant le bestail sans que rien moins je pense
Tu me vins annoncer du hault Dieu l'ordonnance,
Qui vouloit par les mains de mon humilité
Remettre des Françoys le Roy en dignité,
Si alors je t'ay creu, si de Dieu secourue,
Des Anglois j'ay rendu la superbe abattue,
Assiste moy encor; fais que jusqu'à la fin
Je resiste aux assaults d'ung ennemy si fin.
La mort point ne m'estonne, ayant ja despechée
L'œuvre dont tu m'avois sainctement empechée.
J'ay faict lever le siege et faict sacrer le Roy :
J'ay mis des ennemys l'affaire en desarroy.
Heureuse, si j'avais à plain executée
La volonté de Dieu, comme tu l'as dictée.

ACTE QUATRIEME

SCEINE DEUXIEME

LE DUC DE SOMMERSET, ANGLOIS ; LE SEIGNEUR DE TALBOT, ANGLOIS.

LE DUC DE SOMMERSET.

DESJA doncques je voys le sceptre de noz Roys
Estendre son pouvoir presque de tous endroictz :
J'aperçoy jà desjà presque toute la terre
Se courber soubs le joug de la noble Angleterre :
Et que tous les mortelz tremblent de toutes parts
Soubz le bruyant courroux de noz grands Leopards :
Puisque la plus grand part du peuple de la France
A noz commandemens rend humble obeissance.
Car puisque le Françoys, qui n'avoit onc senty
Le joug d'aucun vainqueur nous est assujety,
Ce nous sera apres chose presque facile
Tout le reste du monde au joug rendre docile :
Et puis que nous avons ceux là peu surmonter
(Desquels le propre estoit tous les aultres dompter,
Et qui avoient laissé partout traces notables
Des faictz chevaleureux de leurs mains indomptables,)
Quel peuple ne vouldra obeyr aux Anglois,
Puis qu'il a des François jadis reçeu les Loys,
Desquelz ilz sont vainqueurs, si à eux s'humilie

La gent que nostre force a jadis affoiblie ?
Pourquoy (se diront ilz) en vain tascherons nous
A nostre grand ruine irriter leur courroux ?
Ainsi, tous estonnés ayans au cueur la craincte,
D'ung pasle tremblement la face toute peincte,
Aux oreilles l'effroy de nostre nom puissant,
Ilz viendront à noz Ceps leurs testes abbaissant :
Affin que nostre Roy seulement ne se voye
Seigneur de ceste mer qui le rivage ondoye
D'Europe d'ung costé, ou la moitte Thetis
Au grand courrier du monde apreste le logis ;
Mais que celle qui voit premier flamber l'aurore
Comme de son Neptune son triple sceptre honore ;
Et que ceux que jadis nous oserent nommer
Gens, qui, de tout le monde a separé la mer,
Sentant non seulement partout ores s'estendre
Noz peuples, mais encore eux mesmes viennent tendre
A nos chaines leurs mains, et congnoissent enfin
Combien nostre pouvoir peult forcer le destin
Qui en vain nous avoit divisés par les ondes
Que nous faisons servir à nos naufz vagabondes.
Les premiers qui jadis conquirent l'estranger,
Sont ceux qui ont fondé de la mer le danger.
Quoi ? si nous descendons de la race virile
De ces braves guerriers qui dompterent nostre Isle,
Pour r'avoir des ingratz leur merité loyer,
Laissant les froids glaçons de l'actique pillier.
Pourquoy dormirons nous contents de nostre terre ?
Ains plus tost n'oserons par une juste guerre
Redemander le droict qu'au Royaume François

Pretendent

Pretendent justement les enfans de noz Roys ?
Fault il pas que l'enfant soit du bien de sa mere
L'heritier comme il est de celluy de son pere ?
Sont ilz doncques bastards ? ou bien si estans nés
En noz terres, ilz sont pirement façonnés
Et de corps, et d'esprit, que silz naissoient en France ?
Ou bien pensent ilz point qu'ilz n'auront la puissance
De les tenir en bride ? il leur fault donc monstrer
Qu'elles gens ilz pourrront pour maistres rencontrer :
Puis qu'ilz n'ont pas voulu, pour Seigneur recongnoistre
Celluy qui selon droict devoit estre leur maistre :
Puis qu'ilz n'ont point daigné se soubmettre au devoir
Lequel leur commandoit le doux joug recevoir
De leur Prince bening : il fault ores qu'ilz trainent
Cent chaines de leurs pieds qui servis les apprennent
Comme ja la pluspart ont faict à leurs despens.
Mais le reste demeure encore trop long temps
A le sentir comme eulx : car combien que la Sceine,
Et l'Escault, et la Marne, et celluy que le Mayne
Fend de ses noires flots, ayant veu tous leurs champs
Du sang des chastiés tristement rougissans.
Sy est ce que, pourtant, la superbe du Loyre
Rebelle, n'a encore recongnu nostre gloire :
Ainçois, j'en meurs de honte, on a veu resister
Sa ville d'Orleans, et noz bandes dompter.
Qui en lieu d'emporter la ville à demy prise
Trancherent au milieu ceste heureuse entreprise.
Et qui est pis est encor, ce n'est ung masle cueur
D'ung redoutable Chef qui rengea le vaincueur :
Mais l'effronté maintien d'une femme meschante

Qui tellement l'esprit de tout le monde enchante,
Qu'elle leur faict penser, que sa seule vertu
A ces bons Soldats le courage abattu;
Que le cruel destin depuis a mis en cendre.
Car ses enchantemens elle est venue vendre
A Charles de Ponthieu qui sot ne debvoit pas
Esperer d'ung tel chef l'honneur de ses combats.
Ores bien que jusqu'icy Dieu eust lasché la bride
A ces diables d'enfer qu'elle avoit pour sa guide,
Si est ce qu'à present il ne l'a plus permis.
Naguieres l'ont laissée entre ses ennemys
Au beau milieu d'ung choc ayant abandonnée
Celle que si long temps ilz avoient tant ornée,
Puis doncques, maintenant en noz lacs nous l'avons,
Il reste seulement qu'un tourment nous trouvons
Esgal à ses pechés : au moins s'il est possible
Qu'on trouve chose esgale à son forfaict horrible,
Car il fauldroit qu'elle eust tout genre de douleurs,
Comme son ord peché a causé tous malheurs.
Mois pourquoy si long temps la vie a l'on gardée
Au detestable chef de ceste ord Medée?
Pourquoy ne la on pas massacrée si tost
Que par les poils trainée, elle entra dans nostre ost.

TALBOT.

Ha, monsieur, elle avoit merité plus grand peine
Que de passer le pas par une mort soudaine :
Il fault qu'elle demeure en maulx si longuement
Qu'elle nous a donné de crainte et de torment.

LE

LE DUC DE SOMMERSET.

Il falloit que bien tost on delivrast le monde
D'une peste si griefve, et beste tant immonde.

TALBOT.

Le cueur de l'homme juste est aultant resjouy
Du chastoy des meschans, que triste ayant ouy
Leurs maulx comme ceulx-cy. Il fault qu'elle assovise,
Par peine, l'œil de ceulx qu'a offencé son vice.

LE DUC DE SOMMERSET.

Ne la pouvoit on pas peu à peu despecher
A pointes de poignars ou, du tout la hacher?

TALBOT.

Mais ung corps si infect n'est pas digne qu'on mouille
Le fer dedans son sang, de peur qu'on ne se souille.

LE DUC DE SOMMERSET.

Mais pourquoy m'a mandé mon Cousin de Bethfort
Que veult que par justice elle reçoive mort?

TALBOT.

Il veult faire sa mort plus ignomineuse,
D'aultant plus qu'elle estoit n'agueres glorieuse,
Semant de tous costés le renom de ses faictz.
Aussi long aille aussi le bruit de ses meffaictz,
Et que ceux là qu'elle a trompés par sa malice
Soient divertis, ayantz son tant juste supplice.
C'est pourquoy mesme, il veult que tout premierement

Ung Ecclesiastique en face jugement :
Lequel la censurant de ces marques meurtrieres,
La livre entre les mains des forces seculieres.
Ainsi on esteindra et son auctorité
Et sa vie d'ung coup du tourment merité.

LE DUC DE SOMMERSET.

Mais comment fera l'on que l'Ecclesiastique
Condescende à cela ; qu'il ne pense estre inique
De la rendre si tost au juge seculier.,
Que, peult estre, il fauldra encore supplier ?

TALBOT.

Ne vous tourmentez poinct touchant la conscience
Des juges seculiers : ilz perdent leur science
Si tost que de leurs mains ilz voient jaunir l'or ;
Et si pour tout cela, ilz ne croyent encor,
Il ne fault que monstrer la pointe de l'espée.
Mais pour l'aultre costé, je tiens ja occupée
A mon commandement et lame, et le caquet
D'ung certain, lequel a si grand vogue au parquet,
Qu'il peut tout par l'effort de sa langue affilée
Il nous aura bientost gentiment assemblée
Une masse d'objectz, lesquelz il mettra sus
A ceste chaste Vierge : et les juges deceus
Croyans à ses papiers, ne fauldront point de rendre
Contre elle leur arrest, qu'aulcun n'ose deffendre.
Mais le voicy venir vers nous tout à propos.
Ne vous paraist il pas à son mestier dispos ?

LE

LE DUC DE SOMMERSET.

Le voilà tel qu'il fault : allez le donc instruire
Comme il pourra bien tost ceste peste destruire :
Et ny espargnés rien : par droict, ou sans raison
Il fault nous delivrer d'ung si meschant poison.
Il me faict mal qu'encore vive ceste charogne
Qui nous a tant causé de malheur et vergongne.

ACTE QUATRIEME

SCEINE TROISIEME

LE SEIGNEUR TALBOT, MAISTRE JEAN DESTIVET.

TALBOT.

ET bien avés vous donc votre cas preparé ?

MAISTRE JEAN DESTIVET.

Monsieur, me voicy prest, je me suis emparé
De tous moyens, lesquels m'ont semblé convenables
A povoir inventer des crimes vraysemblables :
Je comprens en cinq poinctz mon accusation :
En premier lieu je metz la superstition,
Et ses artz deffendus, Negromance et Magie :
En second lieu, je metz le crime d'Heresie :
Puis tous ces grands debats par elle suscités,
Dont à combattre sont les Princes incités :
Apres, de ce qu'elle a, contre toute seance,

Et l'honneur de son Sexe oultrée l'impudence
Osant prèndre habit d'homme : en cinquiesme lieu
Qu'elle se soit laissée adorer comme ung Dieu.

TALBOT.

Je croy que c'est assez pour la rendre coupable :
Voire si tout cela se montre veritable :
Et s'il estoit possible en chascun de ces points
De pouvoir confronter des habiles Tesmoings.

MAISTRE JEAN DESTIVET.

Si les mots miellez des bouches eloquentes
Peurent onc assoupir les paupieres veillantes
D'ung juge refroigné; si les doctes discours
Peurent de son courrous faire arrester le cours,
Et paller l'estat d'une cause doubteuse :
Et si ayant tracé une subtile ruse,
L'homme qui est desja bien lurré en procès,
Peut onc faire sembler execrables excès
Des crimes bien legers : bref à sa fantaisie
Du juge manier la volonté saisie,
Je me promets desja, et se le vous tiendray
Qu'avant que soit long temps prinse je vous rendray
Par ces mesmes propos sans difficulté grande
Et condamnée à mort vostre gentille Urgande.
Et quand tous ses esprits et tous ses familliers,
Et tous ses farfadetz y viendront à milliers
Pour lui donner secours, je croys que ma science
Leur pourra enseigner à prendre patience.

TALBOT.

TALBOT.

Je croy que ces demons font tous dedans voz lacs,
Et qu'ilz sont tous liez aux cordes de voz sacs.

MAISTRE JEAN DESTIVET.

Mais encor pour ouvrir par signes plus honnestes
Les aultres faicts plus grands il fauldroit les trompettes
Qui souvent ont esté au camp des ennemys
Qui dient qu'ilz ont veu qu'elle a souvent permis
Qu'on luy baisast les pieds, et qu'aucuns l'adorassent :
Et qu'aux aultres Tesmoings ceux cy se rassemblassent.
Cependant je m'en vay chez Monsieur de Beauvais.

TALBOT.

Je vous prie, Monsieur, pensez que vous avez
La gloire des Anglois toute à votre puissance :
Que toute elle depend de vostre diligence.
Car si elle ne peult de ce chef se venger.
Qui craindra, puis apres contre elle se ranger?

MAISTRE JEAN DESTIVET.

Monsieur, tenez cela, comme chose assurée,
Que sa vie n'est pas de trop longue durée.

TALBOT, se retirant.

Je ne crains, toutefois, que tant qu'il sentira
Des nobles dans noz mains, il nous prolongera
L'affaire plus avant, pour remplir sa finance.
Qoi ! comme il a desja obtenu audience ?

ACTE QUATRIEME

SCEINE QUATRIEME

L'EVESQUE DE BEAUVAIS, MAISTRE JEAN DESTIVET, LA PUCELLE, LE PROCUREUR FISCAL.

L'EVESQUE.

**CE n'est pas seulement l'œuvre d'ung bon pasteur
D'estre de de ses brebis fidele protecteur :
Mais fault que son bestail tellement il police,
Que dedans et dehors en tout il le regisse ;
Et le contregardant des maulx exterieurs,
Il extirpe de luy les plus interieurs :
Affin que la brebis, laquelle a quelque tare,
Loing d'avec le troupeau vistement il separe
Plustost, qu'il ne soit tout par icelle infecté.
Parquoy j'y desiré qu'amplement ait esté
Demené tout l'estat de vos presens affaires
Par le soing diligent de tous mes commissaires,
Devant que de vouloir quelque chose ordonner.
Mais ores que j'en veux ung sur arrest donner
Proposez nous en bref les points plus remarquables.**

MAISTRE JEAN DESTIVET.

**Messieurs, si je voulois tous les faictz detestables
Et crimes perpetrés mettre devant voz yeulx**

De

De ce chef de serpent, traistre et audacieux,
Je prendrois un fardeau de forces nom pareilles,
Et craindrois d'offenser vos chrestiennes oreilles.
Puis doncque que Mon Seigneur veult ouyr l'abregé
De ses faictz mis au long en nostre corrigé,
Ne veuillez, je vous prie, estimer de ses faultes
Par ces miens nuds propos : car les forces plus haultes
Des hommes bien disants ne sçauroient y prouvoir;
Aussi, ella a forfaict oultre l'humain pouvoir;
Aydée du secour des esprits invisibles
De ce monde obscurcy, et puissances nuysibles.
Ne pensés que ce soit une simplette femme :
Mais ung corps qui en soy contient une telle ame
Qu'elle en a son noir sein occultement cachés
Les monstres venimeux des plus sales pechés.
Elle a premierement suivi dès son enfauce,
Au lieu des Oraisons et points de sa creance
De la chrestienne Loy, les beaux enseignemens
Des charmes des sorciers et des enchantemens :
Ayant pour precepteur de si belle doctrine
La folle instruction de sa chere marreine :
Ceste doctrine elle a depuis si bien gardé,
Et si bien profité que jamais ny Medée
Melusine, ny Thrace, Urgande ni Circé
Ne pourroient par leurs arts les faits avoir brassé
Qu'elle a ja mis à chef. Car comme Proserpine,
Il semble que l'enfer, paisible elle domine.
Celles la ont bien peu rebarbotant leurs mots
D'un fleuve doux coulant faire arrester les flots,
Faire parler les mors, ou la lune enchantée,

K Endormir

Endormir d'ung letarge en sa coche argentée :
C'este cy a osé oultre passant les cieulx,
Dieu mesme attaquer d'un front audacieux :
Disant que de son trosne elle estoit envoyée
Pour reduire à salut la terre desvoyée.
Sy qu'elle ose ses faictz sans honte authoriser
D'une divinité, se laissant tant priser
Qu'on la nomme partout de Dieu la vraye fille.
Car elle a endormy de ruse si gentille
Des princes les esprits, que croire leur faisoit
Estre la voix de Dieu tout ce qu'elle disoit.
Par ce moyen elle a entr'eux semé des guerres,
Qui ja depuis longtemps ont tant vexé nos terres,
Si qu'on la pourroit bien nommer sans fiction,
Des Anglois et François la commune Ennion,
Qui leurs cueurs irrités à toute ire desborde,
Les poignant et bruslant des torches de discorde.
Car Dieu n'envoye point ses sacres-saintz Legatz
Pour espendre le sang et semer les combatz.
Et pour mieux se monstrer estre faicte au dommage,
Et esclandre juré de tout l'humain lignage,
L'ordre elle a violé qui partout establit
L'honneur de chasque sexe, en prenant ung habit
Dissemblable à soy mesme, affin que plus terrible
Homme-femme elle semble un monstre tres-horrible.
Et avec tout cela encor, ô cueur malin,
Elle se faict porter un honneur tout divin,
Permettant que ses pieds, comme saintz, on lui baise,
Et que pour l'adorer jusqu'à terre on s'abaisse.
Je ne veulx pour tesmoing, aultre qu'elle, aporter :

Na guerre

Na guerre à Sainct-Denis on la vist presenter
Ses armes à garder comme sainctes Reliques,
Et cent fois a donné tels scandales publiques,
Jusqu'à faire chanter Messes en son honneur;
Chose vrayment deue aux vrays Saintz du Seigneur.
Aussi elle a semé doctrines erronées,
Reglant noz actions des siennes destinées.
Bref, ces maulx sont si grands que les malings esprits
Ne luy en sçauroient tant jamais avoir apris :
Tellement qu'à bon droict y pensant je m'estonne
Que Dieu tant offencé, ne tempeste ny tonne
Envoyant sur ce chef, sa fouldre pour supplice :
Mais je croy que, Messieurs, c'est à vostre justice
Qu'il l'a voulu garder : affin que tout ainsy
Que contre Dieu et l'homme ont ses faicts reussy,
Des hommes et de Dieu soit elle aussi punye.
Icy donc je conclus aux fins que sa manie
Soit punie de mort : du siege regulier
Livrée entre les mains du juge seculier.

L'EVESQUE.

Voys-tu donc ce de quoy souvens es accusée?
Comment y réponds tu? es tu si abusée
Que d'obeyr ainsi à ces demons infects,
Que seulz tu dis autheurs de tous ces nouveaux faicts?
Comme peus tu sçavoir que ce sont des vrays Anges?
Ou comme t'ont ilz faict promesses si estranges
De te donner un jour l'heureuse Eternité,
Si tu vivois toujours en ta virginité,
Et si gardois ton cueur et ame de souiller?

Crois tu que sans peché pas ung homme demeure,
Et que diversement il peche avant qu'il meure?

LA PUCELLE.

J'ay souvent respondu à telles questions,
Mais jamais vous n'oyez mes appellations.
J'appelle le Pasteur de Rome pour refuge :
C'est luy seul que je veux estre mon juste Juge.
Car vous ne pouvés pas selon droict me juger,
Estant Juge et partie : et vous voulans venger
Des maulx que vous ay faicts, ainsi que vous le dites.
Au reste, quant aux points de vos doubtes susdictes,
Je dis et maintiendray, jusqu'au dernier souspir,
Que les voix qui me sont venues advertir
De venir au secours de ce grand Roy de France,
Ne sont point des esprits qui leur premier essence
Perdirent, dechassés du Royaume des Cieulx,
Renversés en enfer d'un sault ambitieux.
Car jamais les demons nos ames point ne poussent
A garder chasteté, ains plustost nous repoussent
De l'amour des vertus que ces sacrées voix
M'ont tres-bien incité à suyvre plusieurs fois.
Ce qu'elles m'ont predit, et du tout equitable,
Puis tousjours j'ay congneu, chose très-veritable.
Mais les demons, ce sont injustes mensongers,
Qui jetteront plustost en cent mille dangers
Leurs hommes asottés, que d'une seule esguille
Ilz ayent augmenté leur pouvrette famille.
Vous dites toutes fois, que Dieu n'envoye pas
Ses Ambassades saints pour mener les combatz,

Comme

Comme ung tyran cruel, voulant le sang espandre
Du pauvre genre humain : ici je ne veux rendre
La cause pour laquelle il la ainsi voulu.
Je crois qu'il ne faut pas que son veuil absolu
Vous en rende raison en quictance pleniere.
Tant y a que je croy, je ne suis la premiere
Qu'ainsi il envoya : comme es sacrés escripts,
Vous pouvez avoir leu et mieux que moy apris.
Mais vous me demandés, s'il peult estre possible
Que je puisse commettre aucun forfaict nuisible
Après ces visions : je m'en rapporte à Dieu.
Mais je croy qu'à bon droict, si en moy trouvoit lieu
Aucun peché mortel, ces puissances Celestes
Cesseroient de paroistre en moy si manifestes.
Il n'y a rien de quoy Dieu soit plus empeché
De se loger en nous que le mortel peché.
Aussy je ne suis pas des sorcieres instruicte :
J'abhorre des Vaudois la doctrine mauldite,
Et proteste que tout ce dont vous m'accusés
Sont crimes apostés et à tort imposés.
Que si des gens de bien les ames bienveillantes
M'ont rendu des honneurs et caresses passantes,
Mon merite trop bas, c'est leur affection
Qu'il vous fault accuser, non mon ambition.
J'en appelle à tesmoing la divine Justice :
Et jaçoit qu'il me faille endurer le supplice,
J'ayme mieulx sans peché innocente périr,
Que l'ayant merité en offence mourir.

LE PROCUREUR FISCAL.

Puis qu'il apert assés des enormes offenses
Et crimes allegués ; et qu'aucunes deffenses
Elle n'ameine point ; puis qu'on a ja congnu
Qu'aux Sacrés-Sainctz canons elle a contrevenu.
Prenant vestement d'homme, et que par art Magique
Elle a faict tant des maulx ; et quelle est heretique ;
Je requiers que pour peine elle aye pour maison
Tout le loing de sa vie une noire prison :
Et qu'en pain de douleur, et en eau de tristesse
L'horreur de ses pechés par larmes elle abbaisse.

L'EVESQUE.

Nous te donnons encor quelque peu de delay
Pour penser à ton cas. Ce dont avés parlé
Quant aux honneurs divins, quel des Tesmoins l'avère ?

L'ACCUSATEUR.

Ils sont dix recolez par vostre commissaire.

LE CHOEUR

STROPHE.

Enfin, ô Angloise race,
Ta bouillonnante menace
Tu as, ores, mis à chef.
D'une brutale famine
Appetant veoir la ruine

De

De ce tant pudique chef,
Car tu fleschy à ta guise
L'ame du Juge d'Eglise :
Que ton ire affoiblissant
Faict qu'il ne doubtera guiere
Par sa sentence mentiere
Damner le sang innocent.

ANTISTROPHE.

Est ce ainsi, ô Pasteur lasche,
Qui doibs souffrir qu'on te hasche
Et tue pour ton troupeau ?
Qui ceste brebis tu donnes
Au gré des bouches felonnes
Des loups craintifs de ta peau ?
Mais las ! ce n'est pas merveille
Si tout pasteur poinct ne veille,
Car mesme le Roy des cieulx
Eust pour disciple le traistre
Qui livra son propre Maistre
Ez mains des Juifz envyeux.

EPODE

Chantée en musique.

Heureux celuy qui, constant,
Ne faict broncher sa justice
Prise par le don flatant
D'une prodigue malice,
Ne du menaçant effort
D'un chef, quoy que beau et fort.

ACTE CINQUIEME

SCEINE PREMIERE

LE GENTILHOMME DE ROUEN, seul.

DEVONS nous doncques veoir à jamais asservie,
Regrettant pour neant sa liberté ravie,
Nostre affligée France, qui n'aura onc repos
Tant que le joug Anglois elle aura sur son dos?
Doncques pour l'ordre Sainct d'une juste police
N'aura lieu entre nous qu'une oultrée malice;
Et la seulle terreur du seme guerre Mars
Gouvernera la voix des legistes bramars,
Qui leur face juger une cause à leur guise,
Selon qu'un Prince Anglois l'opugne, ou favorise.
Car la non seulement on voit les Juges laics
Qui se laissent aller en des forfaicts si laids,
Mais encor, qui pis est, les Ecclesiastiques
S'oblient jusqu'à là, de peur d'entrer en piques,
Ou en hayne avec ceux, qui de bons justiciers,
De leurs commandemens en font les officiers.
Ainsi obeissant à leur cruelle envie
D'une Pucelle ilz ont ja condemné la vie
A prison continue : affin qu'en pain et eau,
La vie luy soit mort, et la tour ung tombeau.
Mais vous voyez celuy duquel l'ire inhumaine,

D'ung

D'ung courous enragé, luy cause telle peine,
Le Duc de Sommerset : voy comme son marcher
Denote, ce quil semble en son cœur remarcher,
Ou de quelque Françoys il brasse la ruine,
Ou bien à ceste fille ung tourment il machine.

ACTE CINQUIEME

SCEINE DEUXIEME

LE DUC DE SOMMERSET. L'ABBÉ DE FESCAMP.

LE DUC.

QU'ELLE ne mourra pas! que partout sera dit
Qu'une femme a vaincu des Anglois le credit!
Qu'une infeste charongne, une vile sorciere
Tellement a sillé des Juges la paupiere,
Qu'ilz ne pourront pas voir sa grande iniquité
Qui ja plus de cent fois la mort a merité!
Plustost sera Rouen du tout reduict en pouldre :
Plustost accablera la petillante fouldre
De noz canons bruyantz tous ces sotz écrivains,
Devant que noz efforts soient rendus aussi vains.
Quoy? osent-ilz encore venir devant ma face?
Et bien juges fardes vous avez bonne grace :
Vostre foy ne fault point que quand il est besoing.
Et quoy? avez-vous doncq du droict si peu de soing,

Que de laisser ainsi aller vostre courage
Surmonté par les sorts d'un vilain sacrilege ?
Ceste diablesse donc, comme elle a faict armer
Aux combatz les François, elle vouldroit charmer
Les Juges des Anglois, et faire trouver bonne
Sa cause sur tesmoings qu'au contraire l'on donne.

L'ABBÉ.

Monsieur, elle est desja condamnée par nous,
Je ne sçay pas pourquoy s'aigrist vostre courrous.

LE DUC.

Appellés vous cela l'avoir jà condamnée
Pour la doulce prison que luy avez donnée ?

L'ABBÉ.

On ne sçauroit jamais plus grande peine veoir
Que celle qu'il nous fault tant que vivons avoir.

LE DUC.

Je ne prens pas cela pour peine suffisante
A ung coupable tel, si de mort elle exempte.

L'ABBÉ.

Nous ne pouvons un homme à la mort condamner.

LE DUC.

Mais vous pouvés trop bien à ung aultre donner
Qui le fera pour vous.

L'ABBÉ.

LABBÉ.

Mais il fault donc qu'il aye
Pourquoy nous le faisons, quant et quant cause vraye.

LE DUC.

Tel nombre de pechés n'est il pas assés fort
Pour luy pouvoir causer le supplice de mort ?

L'ABBÉ.

Mais, Monsieur, si elle a jà ung tourment qui surmonte
Les douleurs de la mort : car mesme oultre la honte
Qu'elle a desjà receu, quand on l'eschafaudoit,
Et que tous ses forfaicts tout le peuple entendoit,
Elle a, pour son tourment, prison perpetuelle,
Plus griefve que n'est pas la mort la plus cruelle.

LE DUC.

Mais au moins cependant en vie elle sera,
Et vive, des Anglois, encore triomphera.

L'ABBÉ.

Il ne fault celle la appeller une vie
Qui peu à peu sera par les douleurs ravie.

LE DUC.

C'est assés que la mort elle aura evité,
Et qu'elle aura tousjours espoir de liberté
Si ung jour on voyoit mal aller noz affaires.

L'ABBÉ.

Je croy qu'en la prison elle ne vivra guerres.

LE DUC.

C'est trop que celuy là soit vif ung seul moment
Qui merite cent foys mourir cruellement.
Ha ! c'est trop attendu. Qu'on tue, qu'on depece,
Qu'on brusle à petit feu ceste faulce traistresse :
Car tant qu'un monstre tel en ce monde sera,
Jamais de noz conseilz l'heur ne prosperera.
C'est de noz bons succès la fatale Megere.
Sus donc, c'est assés dit, que plus on ne differe
La livrer condemnée ez mains d'ung Juge lay,
Comme une Schismatique : et sans plus de delay,
Que tout cela soit faict, si vous n'avez envie
De perdre incontinent en son lieu vostre vie.
Vous ne cognoissés pas que suyvre vous debvez
Pour Loy, la volonté de ceulx que vous servez.
Sachez qu'en temps de guerre il fault que la Justice,
Selon qu'il plaist aux chefz, se gouverne et police.

ACTE CINQUIEME

SCEINE TROISIEME

LE GENTILHOMME DE ROUEN. LE MESSAGER.

LE GENTILHOMME.

QUOY ? n'es tu pas content, pyrate insatiable
Qu'on aye condemné la pauvre miserable
Au tourment impiteux de si longue prison
Laquelle l'eust servy de tombe et de maison,
Où sans-jouyr du jour, et de chaines chargée
Bientost elle eust esté de vermine mengée ?
Mais encores tu veux, de rage transporté
De son sang innocent paistre ta cruaulté.
Ne t'est-ce pas assés qu'elle aye esté honnie
Par crimes imposés avec ignominie
Dessus ung eschafauld ? Mais encore comme espoint
De ce spectacle la, tu le veux de tout point
Accabler sans pitié : tu veux bien, qu'innocente
D'ung Juge plus cruel, l'injustice elle sente,
Mourant pour sa vertu : et pour à ton plaisir
De ta brutalité assouvir le desir.
Tel comme ung jeune fan d'une affreuse lyonne
Que son naturel brusque et la faim espoiçonne
Aller parmy les bois son fourrage chercher,

S'il a peu une fois sa rage deslacher
Sur un grand cerf cornu, ou des sauvages chevres,
Dès qu'une fois il a de leur sang teint ses levres
Sa cruaulté s'augmente, et sa chasse il poursuit
D'une fureur plus chaude et plus terrible bruit,
Ainsi par cruauté s'enflamme ta malice.

(Ici les trompettes sonnent.)

Je crois que maintenant on la meine au supplice,
Supplice que vrayment tu souffriras à tort,
Si personne jamais injustement print mort;
Car selon que j'ay peu d'elle me prendre garde,
Demeurant quelque temps avec ceux de sa garde,
Je n'ay peu remarquer onc en toutes ses mœurs
Des gestes inconstans : mais tous chastes et meurs.
Tous ses propos n'estoient que de choses honnestes :
Son oreille abhorroit les paroles mal nettes.
Louant le nom de Dieu en chascune action ,
Elle excitoit les gens à la devotion ;
Edifioit chacun par sa doulceur humaine ;
Elle jusnoit aussi trois jours en la sepmaine,
Et au Jusne joignant l'ausmosne, soulevoit
Les pauvres de ses biens, aultant qu'elle pouvoit,
Et sachant les dangers auxquelz est exposée
La vie des soldats, humblement confessée
Elle alloit recepvoir le très-Saint Sacrement
Jusqu'au jour de Dymenche, et d'iceluy s'armant ,
L'ame elle preparoit à la vie eternelle
Devant que son corps vint à la mort temporelle.
Qui pourroit à bon droict de telle soupçonner

Qu'elle

Qu'elle peult aux sorciers et charmes s'adonner.
Mais c'est pour ce qu'elle est des fiers Anglois la hayne
Qui, en despit des loix, au supplice la treine,
Car ce leur est tout ung à ces tirans Anglois
Faire de leur vouloir ce qui leur plaist des loix
Quand verrons nous la fin de ceste tyrannie
Et ceste gent cruelle hors de France bannye,
Qui nous afflige tant. Et qu'est ce que j'entens ?
Ung murmutre incertain : voicy cil que j'attens.

LE MESSAGER.

O spectacle piteux, ô malheur déplorable !
O cruauté infame ! ô massacre admirable !

LE GENTILHOMME.

Voy comme ce forfaict desplaist mesme aux enfans.

LE MESSAGER.

Helas ! debvois-je voir en mes plus jeunes ans
Ung cas si execrable ? O fortune trop fiere !
Quels malheurs gardes tu à ma vie dernière
Pour m'en donner horreur, puis qu'en ceste age icy
Tu as à tant de maulx jà mes yeulx endurcy !
Et quoy ? avons-nous donc pour chef de nostre ville
Des tyrans enragés de la vieille Cicile?
Quel soupçonneux Denys, quel Phalaris
Fust jamais contre aucun de telle rage pris ?

LE GENTILHOMME.

Qu'as-tu veu, mon ami, que si fort tu t'accuses.

 LE MESSAGER.

LE MESSAGER.

Helas ! ne veuilles pas de choses si affreuses
Me faire messager.

LE GENTILHOMME.

Dis le moy et prens cueur ;
Je le vouldrois sçavoir.

LE MESSAGER.

Helas ! encor j'ay peur
Que mesme le rapport de chose si meschante
Ne m'enpaste la bouche : et puis ma voix tremblante
A peine peult sortir de l'estomach pantois.

LE GENTILHOMME.

Dis en trois mots le lieu où c'est que tu estois,
Et ce que tu as veu.

LE MESSAGER.

C'est devant la Tournelle,
La où l'on a defait ceste pauvre Pucelle
Qu'on avoit amenée.

LE GENTILHOMME.

Je sçay d'où, et qui c'est.
Mais je te prie encor, racompte moy le faict.

LE MESSAGER.

Vous avés donc ja seu, comment, et à grand tort
On la eschafaudé et mené à la mort,

Luy

Luy ayant de nouveau chargé son innocence
De crimes tous forgez par leur malle vengeance.
En somme ilz l'accusoient qu'elle estoit schismatique,
Sorciere, et idolastre, et parfaite herétique,
Faisant sedition pleine de tous erreurs :
Combien que tout à plat elle les dict menteurs,
Protestant demeurer à la Chrestienne Eglise
Ancienne et Catholique, et d'où elle avoit prise
La verité pour Juge, appellant hardiment
Du pouvoir pretendu de leur faulx jugement.
On la mect, toutefois, liée en la charette ;
On la mene : en allant une foulle s'arreste
A entourner ce char, et les propos ouyr
Qu'elle tenoit tousjours sans de rien s'esbahyr :
Alors vous eussiez veu des personnes oyantes,
Les esprits attristés, les faces larmoyantes ;
Mais elle, sans pleurer, poursuivoit en allant
Ses propos avec soy le peuple consolant.
Ha ! ne me pleurez point, mes amys, disoit-elle ,
Mais plustost loues Dieu, d'une bonne nouvelle
Que vous donne ma mort : car avant que les Cieux
Ayent faict au Soleil son cercle spatieux
Recommencer sept fois , de la Françoise terre,
Vous verrez deschassé le peuple d'Angleterre.
Lors vous verrez voz chefz du dur joug allegés
Que leur griefve injustice a si longtemps chargés.
Cependant, si je meurs pour avoir deffendue
La terre des François ; si j'ai esté vendue
Combattant au milieu des belliques dangers
Pour vostre liberté contre les estrangers,

M Je

Je vous supplie tous que pour graces dernieres
Il vous plaise m'ayder de voz bonnes prieres.
J'espere qu'il aura de moy compassion
Au moins, cause pourquoy, j'endure passion.
Je l'ay faict en croyant à sa voix sacrée-Sainte,
Qui c'est œuvre m'avoit expressement enjoincte.
Non, je ne pourrois pas dire tous ses propos ;
Plustost de l'Ocean je nombrerois les flots.
Mais voicy les derniers qu'arivée à la place
Du suplice ella a dict : Seigneur, je te rens grace,
Que, benin, jusque icy garder tu m'as voulu
De ma virginité le gage non pollu.
A peine elle achevoit, quand le boureau farouche
Luy a d'ung fer tortu bridé toute la bouche.

LE GENTILHOMME.

Ha ! c'est à fin qu'alors elle ne die hault
Aux peuples assemblés, estant sur l'eschafault,
Les crimes pour lesquelz on l'avoit condemnée.

LE MESSAGER.

Apres on luy a leu sa sentence donnée
En la mesme façon qu'on fit dernierement,
Car elle avoit encor ung tel habillement,
Ung sac qui la couvroit du pied jusqu'à la teste,
Auquel on avoit peint mainte figure infecte
De serpentz venimeux, et horribles crapaux ;
Et des corps tres hydeux des diables infernaux.
Sur la teste elle avoit une mitre poinctue
De papier, où un diable avec sa main crochue

Estoit

Estoit peint tirassant ung miserable corps,
Et ung aultre sembloit luy donner mille mors
Avec une tenaille : et en tel esquipage
Ilz commencent sur elle à décharger leur rage.
On avoit ja dressé ung eminent bucher,
Dessus lequel premier on la vint attacher
D'une chaine de fer, qui la tenoit pendue,
Tant que la flamme fust jusqu'auprès espandue.
Alors on commença ce martyre cruel
Que je croy qu'homme ayant un esprit sensuel,
Et s'il n'estoit plus dur qu'un marbre non passible,
Il eust eu en horreur ung tourment si terrible;
Ung tourment qui estoit d'aultant plus violent,
Plus grand et douloureux, qu'il estoit lache et lent.
Tantost on la haussoit tirant de la fornaise,
Comme la voulant mettre un peu mieulx à son ayse:
Mais, ô pitié! c'estoit pour d'aultant alonger
Sa douleur; car apres on la venoit plonger
En ce piteux enfer, n'ayant plus la figure,
Mais les os descouvers d'humaine creature.
Lors, vous eussiés ouy les voix des assistants :
Coupe, coupe, bourreau, la corde, et plus n'attens;
Tu l'as assés rostie.

LE GENTILHOMME.

O cruaulté horrible!
Où est le fier lyon, le tigre tant terrible,
Le Bussyre qui passe en cruaulté ceulx cy?

LE MESSAGER.

Je croy que leur cueur est davantage endurcy
Par brutale fureur, car estant jà bruslée,
On a du grand brasier la masse escartelée
Ou tout au beau millieu son chaste cueur estoit,
Qui entier dans le feu, vermeil encor estoit,
Comme on voit quelques fois entre un fesseau d'espines,
Une rose rougir en ses feuilles crespines :
Tesmoignage certain qu'en soy seule tenoit
Ung esprit innocent de toute tache net.

LE GENTILHOMME.

Tu me racomptes bien choses esmerveillables.

LE MESSAGER.

Encor entendres-vous d'aultres plus admirables.
A la veue de tous on a veu parmy l'air
Une blanche colombe hors du feu s'envoler
Et battant doulcement ses aisles esmaillées,
S'en voller de droict fil aux voultes estoillées.

LE GENTILHOMME.

O miracle nouveau ! doubterons nous encor,
Puis que son cueur entier dans le feu comme l'or
On a veu , et son ame, en son heureuse essence,
S'envoler vers les Cieux, de sa pure innocence.
O cueurs plus durs qu'aymant, o Angloise fureur!
Cecy ne peut il point vous donner de terreur ?
Cecy ne peult il point faire fleschir voz ames ?

LE

LE MESSAGER.

Ains ilz n'ont pas permis que quelques bonnes femmes
Pour ensepulturer assemblassent ses os ;
Mais ilz les ont espars dans Seine par les flots.

LE GENTILHOMME.

O bon Dieu, maintenant fais en donc la vengeance,
Et ne tarde non plus. Et vous, peuples de France,
Pleures celle qu'on a si tres fort tourmenté
Pour vous avoir remis à vostre liberté.

LE CHŒUR

STROPHE.

Pleurons, Françoises Pucelles ,
Celle que les mains cruelles
De noz tirans enragés
Ont jà mis à mort, de craincte
Que son ayde forte et saincte
Le joug dont sommes chargés
Ne vint froisser, et remettre
La France ez mains de son maistre.
Pleurons nostre vraye Esther,
La vraye Judith de France ,
Qui, pour nostre delivrance
L'Anglois a voulu dompter.

 ANTISTROPHE.

ANTISTROPHE.

Judith et Esther tant firent,
Que jadis elles flechirent
Par leur tant rare beauté ,
Du Roy qui Perse gouverne
Et du superbe Olopherne
La cruelle majesté;
Non par force feminine,
Mais bien virile et divine.
Ceste cy a commencé
Revancher nostre franchise;
Et qui plus, en l'entreprise,
La vie mettre a osé.

EPODE

Chantant en musique.

Helas doncques es tu morte,
Condemnée injustement
A un si cruel tourment?
Vierge tres chaste et tres forte,
De la France le bonheur,
Et de Lorraine l'honneur.

Suscipe, servum tuum in bonum.

PSAL. CXIX.

Achevée d'Imprimer le dernier Jour du mois de Juin 1581.

SONNET

DE C. VALLÉE A MONSIEUR BARNET,

Cons. et Secretaire ord. de l'Altese de Monseigneur, sur la présente Histoire.

Jà desjà le François , seul, se traçoit l'honneur
Au discours qu'il a faict de ceste belle Histoire,
Digne d'estre enserrée au sein de la mémoire
Pour son Roy delivré de l'Angloise fureur.

Mais mon BARNET sachant d'où venoit ce bonheur,
Jaloux qu'un estranger seul emportast la gloire ,
A mis la main à l'œuvre, et par effect notoire ,
L'a trop mieulx agencé que son premier auteur.

Tu en seras certain, Lecteur, si tu prens peine
De veoir ce beau subject, honneur de la Lorraine
Et l'ornement qu'il a de bien gentile grace.

Sy que tu concluras que ce sien grand labeur,
Favorisé des Sœurs, d'une vive couleur
A esclarci l'obscur qui estoit sur sa face.

J'espere, et crains.

LES ERREURS PRINCIPAULX

Trouvées en l'impression de cest œuvre.

Il a paru inutile de reproduire cet Errata, fort insuffisant, de vingt-cinq fautes qui, d'ailleurs, ont été corrigées.

Lecteur, tu excuseras, s'il te plait, les erreurs cy notez trouvez en l'Impression, et ceulx aussi qu'en lisant tu pourras observer en la punctuation et aux accens et apostrophes qui n'ont esté partout suyvis selon l'exemplaire qu'en a esté donné. l'Imprimeur, qui y a faict seulement l'aissay et l'espreuve de son art et labeur, te promect de faire mieulx en aultres œuvres que M. BARNET luy veult mettre en mains, au moyen de quoy il espere te contenter et payer l'usure de ses obmissions.

IN HISTORIAM TRAGICAM

Joannæ d'Are, virginis,

EPIGRAMMA

Per L. B.

Si tua, quæ posuit, pereant monimenta, Virago,
Ætas, ut flammis te trahat ipsa tuis,
Ne dubita æternum monimento clara recenti
Vives, ut flammis jam rediviva novis.
Et tua, quœ pridem virtutis nomina magnæ
Vixerunt, vivent nunc magis atque magis,
Et tanto exurgent, quanto monimenta refulgent
Ista magis, condit quæ tibi posteritas,
Virtutisque tuæ laudi sacrata reponit,
Si modo sint gestis digna trophæa tuis;
Sed sunt illa puto, modo si dignare patronum,
Sub cujus digno nomine structa tibi.



Achevé d'imprimer a Pont-a-Mousson,
par P. Toussaint, le XXVIII
novembre M. DCCC. LIX.

422

